

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2356 - 27 septembre 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Aucune pause fiscale  
pour les classes populaires**

**Ne faisons pas  
de pause  
dans les luttes !**

**Allemagne**

**p. 3-8**



**Il n'y a pas de miracle,  
mais une guerre de classe**

# SOMMAIRE

## Leur société

- p. 4 ■ Réforme des soins
- Complémentaires santé
- Aide judiciaire aux plus pauvres
- p. 5 ■ L'affaire du bijoutier de Nice
- La propagande contre les Roms
- Drame de Clichy-sous-Bois
- p. 6 ■ Toujours plus de foyers imposés
- Taxe carbone
- Des hausses dérisoires pour les fonctionnaires
- Loi Dufflot
- Locataires verbalisés
- p. 7 ■ Il y a soixante ans, la grève d'août 1953
- La politique des banques centrales
- p. 12 ■ Complémentaire santé d'entreprise

## Enseignement

- p. 11 ■ Aménagement des rythmes scolaires
- Lycée Marcel Cachin - Saint-Ouen
- La rentrée dans le Puy-de-Dôme
- Déficit des universités

## Dans le monde

- p. 8 ■ Après les élections législatives en Allemagne
- L'extrême droite assassine en Grèce
- p. 9 ■ Hollande au Mali
- ... et après, le Centrafrique
- Attentat au Kenya
- Poutine et ses prisons
- p. 10 ■ Spéculation sur les métaux aux États-Unis
- Docteur Folamour
- Misère et disputes pour le pouvoir en Bulgarie
- p. 16 ■ La condition féminine en Inde
- Fukushima et Tepco
- Les ouvriers du textile du Bangladesh manifestent

## Dans les entreprises

- p. 12 ■ Pôle emploi
- Transports urbains de Moulins
- Urssaf - Ile-de-France
- p. 13 ■ PSA Peugeot-Citroën : une mobilisation réussie
- p. 14 ■ Loi Florange
- Cartonnerie Allard - Compiègne
- AZF - Toulouse
- p. 15 ■ Hôtel Park Hyatt - Paris
- Sephora - Champs-Élysées
- Heuliez - Poitou-Charente

# Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

**Samedi 28 septembre**

## TOURS

de 14 h 30 à minuit

Salle des Fêtes de Saint-Pierre-des-Corps

**Samedi 28 et dimanche 29 septembre**

## LYON

À partir de 17 h le samedi et de 11 h 30 le dimanche

Espace Mosaïque à Saint-Priest 47, rue Aristide-Briand (route d'Heyrieux)

**Dimanche 29 septembre à 16 h : Allocution de Nathalie Arthaud, porte-parole de Lutte Ouvrière**

## TOULOUSE

À partir de 18 h le samedi et de 11 h le dimanche

Hall 8 du Parc des expositions

**Dimanche 29 septembre à 15 h : Allocution de Jean-Pierre Mercier, porte-parole de Lutte Ouvrière**

**Samedi 5 octobre**

## LILLE

De 15 h à minuit

Espace Concorde, quartier Cousinerie, rue Carpeaux à Villeneuve-d'Ascq

**À 19 h, allocution de Nathalie Arthaud, porte-parole de Lutte Ouvrière**

## RENNES

De 15 h à minuit

Carrefour 18, 7, rue d'Espagne (métro Henri-Fréville)

**À 18 h, allocution de Jean-Pierre Mercier, porte-parole de Lutte Ouvrière**

## ORLÉANS

De 14 h 30 à minuit

Salle Eiffel, 15, rue de la Tour-Neuve

## REIMS

à partir de 15 h

Salle Rossini (devant le centre commercial Courlancy)

**Samedi 12 octobre**

## BESANÇON

à partir de 16 h

Centre culturel de Serre-les-Sapins, rue de Nozières

**À 18 h 30, allocution de Jean-Pierre Mercier, porte-parole de Lutte Ouvrière**



## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

Lutte Ouvrière multimédia

(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

## Allemagne: il n'y a pas de miracle mais une guerre de classe

Dimanche dernier, Angela Merkel a emporté les élections législatives haut la main. Alors que la crise a renversé les majorités dans toute l'Europe, la réélection de Merkel pour un troisième mandat fait figure d'exception.

Une exception qu'on nous explique par le prétendu miracle économique allemand. L'Allemagne aurait traversé la crise « sans encombre », disent les uns, quand d'autres prétendent que le pays en est sorti plus fort qu'il n'y est entré. Du point de vue de la bourgeoisie, il n'y a pas de doute : elle a profité de la crise. Elle a restructuré, rentabilisé et gagné en compétitivité. Et elle l'a fait de la seule façon possible : contre les travailleurs.

Le chômage partiel et les baisses de salaire ont été systématisés. Quand les commandes baissaient de 20 %, les salaires baissaient de 20 %. Les primes, les horaires, les effectifs ont été adaptés aux besoins patronaux. Les salariés ont servi d'amortisseur. Comment les ouvriers faisaient-ils pour vivre avec un salaire amputé ? Ceux qui ont vanté la « réussite allemande » ne s'y sont pas intéressés.

Le grand patronat ne s'est pas gêné pour fermer des usines et licencier. Rien que dans une ville de la Ruhr, à Bochum, Nokia a fermé son usine et Opel va fermer la sienne, mettant pas loin de 7 000 travailleurs sur le carreau, sans compter les milliers de sous-traitants. La seule faillite de la chaîne de magasins Schlecker a fait 25 000 licenciements.

Quant à affirmer que l'Allemagne a « éradiqué le chômage de masse », c'est un mensonge révoltant. Il y a toujours 3 millions de chômeurs. Et, surtout, ce chiffre cache 8 millions de travailleurs pauvres.

Certains d'entre eux doivent se contenter de quelques heures de travail par semaine pour un maximum de 450 euros par mois, quand d'autres sont contraints de faire des travaux d'intérêt général payés 1 euro de l'heure. Ils ne sont pas comptabilisés comme chômeurs, mais ils cherchent bel et bien un emploi et un salaire dignes de ce nom.

Il n'y a pas de miracle. Des centaines de milliers d'ouvriers licenciés ont, par exemple, été réembauchés en intérim dans la même entreprise, au même poste et avec les mêmes horaires, mais avec 500, 600, voire 900 euros en moins sur la feuille de paye. Alors, oui,

cela laisse une bonne marge pour le patron.

Sans doute vaut-il mieux être pauvre et chômeur en Allemagne qu'en Pologne, en Roumanie ou en Grèce. C'est peut-être ce que se sont dit certains des électeurs de Merkel. Et puis, quelles raisons les travailleurs allemands avaient-ils de préférer le Parti social-démocrate, le SPD, à la CDU, le parti de Merkel ?

Quand ils sont au pouvoir, rien ne différencie la politique du SPD et celle de la CDU. Les deux partis ont d'ailleurs gouverné ensemble de 2005 à 2009, et ils sont prêts à le faire de nouveau.

Sans compter que beaucoup, parmi les ouvriers et les plus pauvres, ne pardonnent pas la politique qu'a menée le SPD quand Schröder était chancelier, dans les années 2000. Avec les lois Hartz, il a attaqué avec une brutalité inouïe les droits des salariés : baisse des allocations chômage, baisse des droits à la retraite, généralisation des petits boulots, flexibilité des salaires...

En Allemagne, c'est la gauche, le SPD, qui a fait le sale boulot contre les travailleurs, au point que Merkel n'a plus eu grand-chose à faire, si ce n'est féliciter le courage de Schröder.

Oui, ce qui se passe en Allemagne doit nous servir de leçon. L'Allemagne bat des records d'inégalités. De plus en plus de travailleurs en sont à cumuler deux, trois petits boulots pour vivre. Des retraités doivent se remettre à travailler à 65, 67 ans. L'espérance de vie régresse dans certaines régions. Voilà ce que les défenseurs du capitalisme appellent une « réussite ». Voilà ce qu'est pour eux un pays prospère et compétitif !

Tous les politiciens, de gauche comme de droite, qui donnent la priorité à la compétitivité, à la rentabilité des capitaux, en nous expliquant que cela ira mieux pour tout le monde, sont des menteurs. L'Allemagne nous en donne la preuve. Le marché, la concurrence, les lois du capitalisme conduisent à sacrifier les travailleurs sur l'autel de la compétitivité, même dans les pays qui s'en sortent le mieux.

Les intérêts patronaux et les intérêts des travailleurs sont incompatibles. Les travailleurs ne pourront se défendre efficacement qu'en étant convaincus. C'est leur compétitivité, ou nos emplois. C'est leurs profits, ou nos salaires. C'est leurs privilèges, ou nos retraites. C'est eux, ou c'est nous !

### • Budget 2014

### L'austérité « de gauche » bichonne le patronat

Les grandes lignes du projet de budget 2014 sont connues : il s'agit de réaliser 15 milliards d'économies d'un côté et de trouver 3 milliards de recettes supplémentaires de l'autre.

Pour freiner l'augmentation des dépenses, et donc sa dette, le gouvernement va chercher l'argent dans les poches des classes populaires. Le blocage du barème de l'impôt et la diminution du plafond du quotient familial, auxquels vont s'ajouter la hausse prochaine des taux de TVA, représentent une ponction de plus sur les revenus des travailleurs. Quant

à la bourgeoisie, elle peut se réjouir. Non seulement le gouvernement lui avait trouvé des sources de subventions avec les 20 milliards de crédit d'impôt compétitivité, mais il envisage également de baisser l'impôt sur les bénéfices des sociétés à 30 %, au lieu des 33,3 % actuels.

Quant aux 15 milliards d'économies, ce sont les classes populaires qui en feront les frais. Le ministre du Budget s'est empressé de préciser que, si certains ministères comme l'Éducation nationale avaient été dotés de moyens supplémentaires – bien insuffisants

pour compenser les dizaines de milliers de postes supprimés les années précédentes –, « cela est compensé par des réductions partout ailleurs au sein de l'État ». En clair, des milliers de postes seront supprimés dans les ministères et il y aura deux à trois milliards d'euros en moins pour les organismes de l'État et des collectivités locales. Autant de services publics en moins pour la population !

Évoquant ce budget, Ayrault a parlé « d'effort sans précédent » : un effort avant tout exigé des classes populaires.

Nadia CANTALE

### Réunion publique

avec Nathalie ARTHAUD  
et Jean-Pierre MERCIER

*Contre la bourgeoisie  
et ses serviteurs politiques,  
faire entendre le camp  
des travailleurs*

Vendredi 11 octobre à 20h30

Palais de la Mutualité – 24, rue Saint-Victor  
Paris 5<sup>e</sup> – métro Maubert-Mutualité

Entrée libre

## • Santé

### Une réforme des soins qui cache des économies

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) devrait être présenté jeudi 26 septembre, aussi la ministre de la Santé Marisol Touraine donne-t-elle à la presse en avant-première quelques éléments de sa « stratégie nationale de santé ».

Il y est question d'une généralisation du tiers-payant chez les médecins. Comme c'est le cas chez le pharmacien pour le paiement des médicaments, les patients n'auraient plus à faire l'avance des frais de la consultation. C'est la Sécurité sociale et l'assurance complémentaire, pour ceux qui en ont une, qui régleraient les médecins. C'est déjà le cas pour les bénéficiaires de la CMU, quand ils trouvent un médecin qui accepte de les recevoir, la Sécurité sociale le paie directement. La ministre dit envisager l'extension du système aux patients aux revenus modestes fin 2014 et à tout le monde d'ici... 2017. Ce n'est pas pour demain et déjà, si certains médecins se disent partants, d'autres renâclent sous prétexte de tâches administratives supplémentaires et de délai dans le règlement par la Sécurité sociale et les mutuelles.

Dans sa « stratégie » la ministre de la Santé reparle aussi de la mise en place des « médecins territoriaux », des médecins généralistes qui s'installeraient dans les zones désertées et à qui l'État assurerait un revenu mensuel de 3 600 euros par mois.

Le dossier médical revient aussi sur la sellette, de même que le renforcement du rôle du médecin traitant dans le cadre d'une médecine dite de premier recours.

Mais, derrière ces annonces, il y a comme d'habitude les mesures destinées à combler le sempiternel trou de la Sécurité sociale. Et, comme à chaque fois, revient le refrain selon lequel il faudra faire des économies : des économies sur les coûts de gestion de la Sécurité sociale – là ce sont les salariés qui seraient touchés – et des économies sur les dépenses de santé – trois milliards d'économies envisagés.

On en arrive à cette absurdité qui fait que, à une époque où les découvertes et les progrès permettent de prévenir et combattre comme jamais les maladies, la stratégie du gouvernement est axée sur... la réduction des dépenses de santé.

Il n'y a pas de trou qui vaille dans la Sécurité sociale. Il y a un défaut d'approvisionnement des caisses consécutif au chômage – avec le plein emploi, les caisses se rempliraient – et aux exonérations de cotisations offertes aux patrons.

Sophie GARGAN



## • Complémentaires santé

### Nouvelles augmentations des tarifs

Si l'on en croit Étienne Cagniard, président de La Mutualité française, le prix des contrats complémentaires santé devrait augmenter l'an prochain de 2,5 à 3%. « Les hausses importantes que nous avons connues ces dernières années, largement dues aux taxations, sont donc terminées », a-t-il commenté.

C'est vite dit. Ces chiffres, bien supérieurs à l'inflation officielle, sont loin d'être anodins, et pour la plupart des titulaires de contrat ils correspondent à une moyenne. Si pour certains contrats la hausse sera

plus faible, parce qu'ils ont déjà été beaucoup augmentés ces dernières années, pour d'autres elle sera plus importante, voire beaucoup plus importante puisque, prévient Étienne Cagniard, la hausse liée à l'augmentation des taxes a été jusque-là en tout ou partie différée.

Cette hausse risque donc d'augmenter le nombre de ceux qui, soit renonceront à leur contrat complémentaire santé, soit le résilieront, pour souscrire à un contrat moins cher et moins protecteur.

Selon une enquête de

l'Insee de 2011, quatre millions de Français, trop pauvres pour souscrire un contrat complémentaire santé mais pas assez pour bénéficier de l'Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS), n'étaient déjà pas couverts. Compte tenu des augmentations de tarif des contrats intervenues depuis et de la dégradation de la situation des classes populaires liée à la crise, ce nombre n'a pu que s'accroître.

J.-J. L.

## • Aide judiciaire aux plus pauvres

### Baisse drastique du budget

Le gouvernement s'apprête à baisser de 10% l'aide juridictionnelle, qui passerait de 339,7 millions d'euros à 309,6 millions. Cette aide, qui permet de bénéficier gratuitement d'un avocat, est déjà très sélective. Pour y avoir droit, il faut disposer de moins de 929 euros mensuels pour une personne seule, c'est-à-dire être sous le seuil de pauvreté. Les avocats qui acceptent de défendre un client pauvre touchent alors une indemnité, variable selon la région et tout

un tas de critères. C'est cette indemnité versée aux avocats qui va baisser.

Le Syndicat des avocats de France fait remarquer que cette mesure aura pour conséquence de réduire encore davantage le nombre d'avocats acceptant de prendre des clients grâce à l'aide juridictionnelle et il dénonce « une atteinte sans précédent au financement de l'aide juridictionnelle, qui constitue une véritable tromperie dont les premières victimes sont les plus démunis. (...) La droite n'a pas

osé, la gauche le fait. »

Pour justifier cette mesure, Christiane Taubira a annoncé en parallèle la suppression du timbre de 35 euros, obligatoire depuis 2011, pour pouvoir tenter n'importe quelle action en justice. Un salarié licencié devait par exemple l'acquitter pour tenter une action aux Prud'hommes. Mais financer cette mesure de justice minimum en prenant dans le budget qui touche les plus pauvres, c'est abject.

Aline URBAIN

## fil rouge

### Solex, esbroufe du Made in France

Après avoir fait un petit tour sur un vélo Solex, Montebourg annonçait : « Le Made in France a de l'avenir et la relocalisation de Solex en est une nouvelle preuve. » Easybike, la société qui produit les Solex désormais électriques, a promis de les relocaliser à Saint-Lô, dans la Manche, et espère employer dans son atelier de fabrication... 30 personnes seulement, d'ici à dix-huit mois ! Cela représente moins d'un millième du nombre de chômeurs dans le département. Décidément, le ministre manque d'ambition !

### Des députés qui ont la dose

Un député apparenté UMP, Claude Le Ganay, maire d'une municipalité abritant une centrale nucléaire, appuyé par une vingtaine d'autres parlementaires, a déposé un projet de loi visant à empêcher l'intrusion de militants écologistes

sur les sites nucléaires. Il propose de confier la protection des installations à l'armée qui, en cas d'intrusion, pourra, après sommation, faire usage de ses armes.

Seule une cervelle un peu irradiée peut produire de telles idées.

### Sarkozy Bettencourt toujours

Les magistrats de Bordeaux ont validé en appel la procédure de mise en examen de Sarkozy pour abus de faiblesse à l'égard de la milliardaire Liliane Bettencourt. L'ancien président, de même qu'Éric Woerth, le trésorier de sa première campagne présidentielle, va donc toujours devoir justifier de la manière dont certains fonds seraient opportunément venus compléter le compte du candidat, en février 2007.

Les avocats des mis en examen ont aussitôt annoncé un pourvoi en cassation qui pourrait leur éviter, dans l'immédiat, un renvoi en correctionnelle.

Le Sarkotronic existait

donc depuis belle lurette... alimenté par les profits tirés du travail des salariés du groupe L'Oréal.

### Les Capet cupides

Un jugement cocasse vient d'être prononcé par les tribunaux. Le ci-devant comte de Paris, dernier héritier du roi Louis-Philippe, avait disposé selon son bon plaisir de ses quelque 400 millions de biens, les léguant à une fondation amie. Ses enfants ont fait appel aux lois républicaines pour les récupérer. La justice a tranché, laissant à la fondation des châteaux et des chapelles, ne rendant aux héritiers qu'une partie des biens, estimée quand même par leur avocat à plusieurs dizaines de millions d'euros. Le tribunal a appliqué le droit bourgeois qui protège l'héritage.

Dans la famille Capet, comme dans toutes les familles à pognon, ce n'est pas le tout d'avoir les yeux de son père et le nez de son grand-père : il faut surtout avoir leurs picailons.

### • L'affaire du bijoutier de Nice

# La droite, l'extrême droite et leur démagogie sécuritaire

**L'affaire du bijoutier de Nice qui a tiré sur ses agresseurs fuyant en scooter et tué l'un d'eux a fait beaucoup discuter. D'autant que le voleur mortellement atteint avait déjà été condamné à plusieurs reprises pour de petits délits et sortait de prison.**

On aurait pu en rester à ce tragique fait divers et se demander simplement quel est ce monde dans lequel des petits commerçants sont menacés pour quelques centaines d'euros et s'achètent une arme, au risque de tuer ; quelle est cette société où un gamin de 19 ans, connu des services sociaux depuis longtemps, prend un fusil pour faire un casse minable, jouant avec la vie des gens et

perdant finalement la sienne ?

On aurait pu en rester là sans les Estrosi, Ciotti, Le Pen et autres politiciens qui font leur publicité avec l'exploitation de tels faits divers. Une manifestation a été organisée pour "soutenir" le bijoutier. Christian Estrosi, député et maire de droite de Nice, et son compère Eric Ciotti, sénateur et président du conseil général du département, également de

droite, s'y sont fait voir sous toutes les coutures, laissant clairement entendre que le commerçant s'était simplement défendu, quitte à tuer. Jean-Marie Le Pen a été encore plus direct, affirmant qu'il aurait fait la même chose.

Une pétition mise en ligne a permis aux préjugés les plus infects de se déverser sans retenue. De micros en plateaux de télévision, pendant quelques jours, on a pu voir Estrosi et les autres exiger plus de prisons, de condamnations, de surveillance, de répression. Et durant ce laps de temps, le petit voyou tué d'une balle dans le dos a

pu apparaître comme le symbole de tout ce qui menace les petites gens, comme ce bijoutier de Nice devenu malgré lui l'exemple à suivre. Oubliés les licenciements, les quartiers pourris, la misère et même les petits commerçants ruinés, oubliées les fortunes insolentes construites avec la peau des travailleurs, oubliés les politiciens au service du capital. Il ne restait plus que le "bijoutier de Nice" et les discours vengeurs et sécuritaires, glorifiant l'autodéfense aveugle et sans pitié.

Pourtant les appels à la violence des Estrosi de tous

calibres ne dissuaderont aucun délinquant de passer à l'acte, pas plus que ne l'ont fait le durcissement des lois et l'allongement des peines, pas plus que ne le faisaient naguère la torture et l'exécution publiques des criminels. Rendre le monde encore un peu plus barbare n'est pas une solution. Mais les Estrosi, Ciotti, Le Pen et consorts sont prêts à le proposer, si cela leur rapporte des voix.

Cela leur coûte d'autant moins cher qu'après tout, ce sont toujours des pauvres qui se tuent entre eux.

Paul GALOIS

### • La propagande xénophobe contre les Roms

## C'est aussi une campagne antipauvres

**Les élections municipales approchant, on ne compte plus le nombre de politiciens à droite, à l'extrême droite, mais aussi à gauche avec Valls en chef d'orchestre, qui y vont de leurs propos contre les Roms.**

Entre le Front national et la droite dite républicaine, il est bien difficile de dire qui va le plus loin. Le maire UMP d'une petite ville du Nord a quasiment lancé un appel au lynchage en déclarant : « *Les Roms n'ont rien à faire à Croix.* » Nathalie Kosciusko-Morizet, candidate à la mairie de Paris, a, elle, tenu à dire : « *J'ai l'impression que les Roms harcèlent beaucoup les Parisiens.* »

D'autres politiciens, « de gauche », ne sont pas en reste. Anne Hidalgo, candidate du PS à la mairie de Paris, a déclaré : « *Paris ne peut pas être un campement géant, je soutiens [...] la politique de Manuel Valls.* » En effet, en matière de démagogie anti-Roms, le ministre de l'Intérieur est une référence.

« À Lille, nous menons des opérations déterminées avec Martine Aubry contre les camps illégaux », vient de déclarer Valls. « *En venant se greffer près des quartiers populaires, ils viennent rajouter de la misère à la misère. L'insalubrité, la violence et l'insécurité s'installent.* » Nul ne peut nier que l'installation d'un bidonville de plusieurs centaines de personnes dans des villes populaires crée des problèmes de salubrité et de relations de voisinage. Mais où sont les aires aménagées pour les gens du voyage que les communes de plus de 5 000 habitants sont obligées de construire ? Où sont les moyens que l'État

devrait mettre pour loger convenablement ces familles et se charger d'éduquer les enfants ? Cela ne représenterait pas grand-chose quand on sait que la population Rom en France est estimée à moins de 20 000 personnes. Critiquant Valls, la vice-présidente de la Commission européenne a rappelé qu'il y avait 50 milliards d'euros inutilisés à la disposition des États pour l'insertion des Roms. Les États, dont la France, se préoccupent

pas les mêmes droits que les autres, l'accès à l'emploi par exemple leur étant limité à quelques métiers.

Reste le prétendu argument de la sécurité. Mais, s'il est coutumier depuis le Moyen Âge d'accuser les Roms chaque fois qu'une poule disparaît, ce n'est pas plus vrai aujourd'hui qu'hier. Quant aux enfants réduits à mendier ou à faire les poches des gens, l'État y a sa part de responsabilité. En obligeant les Roms à quitter un campement pour s'installer ailleurs, Valls détruit les efforts des associations, des services sociaux et des ensei-



Un campement de Roms dans la région parisienne.

encore moins des Roms qu'ils ne se préoccupent des milieux populaires en général.

« *Les Roms ne souhaitent pas s'intégrer pour des raisons culturelles* », a encore dit Manuel Valls. Mais pour « s'intégrer », il faudrait déjà qu'il y ait des logements sociaux et du travail. Et, bien que les Roms, d'origine roumaine ou bulgare pour la plupart, soient des citoyens européens, ils n'ont

gnants pour scolariser les enfants, leur assurer un suivi sanitaire et leur offrir un autre avenir que de tendre la main.

Les politiciens usent de la carte du bouc émissaire et en espèrent des retombées électorales. Mais à ce petit jeu, ce sont les plus réactionnaires, y compris vis-à-vis des classes populaires, qui profitent et qui gagnent.

Marianne LAMIRAL

### • Drame de Clichy-sous-Bois

## Le combat pour la justice continu

**Dans le drame de Clichy-sous-Bois, qui s'était traduit en 2005 par la mort de deux adolescents, électrocutés dans un transformateur, et par plusieurs émeutes dans un certain nombre de cités du pays, la cour d'appel de Rennes a décidé de renvoyer devant la justice deux policiers, accusés de non-assistance à personne en danger. Huit ans après, les familles des victimes ont peut-être l'espoir d'entendre les policiers s'expliquer devant un tribunal.**

Le 27 octobre 2005, des jeunes rentraient chez eux après un match de foot. De nombreux policiers étaient présents ; coutumiers de contrôles à répétition, les jeunes ont pris peur et se sont enfuis à leur approche. Trois d'entre eux ont pénétré dans un site d'EDF, suscitant la réflexion suivante d'un des policiers, aujourd'hui mis en cause : « *S'ils entrent sur le site, je ne donne pas cher de leur peau.* » Au lieu d'alerter EDF, les policiers avaient laissé faire. Bouna, 15 ans, et Zyed, 17 ans, y laissèrent leur vie. Le troisième, Muhittin Altun, grièvement brûlé, avait réussi à sortir pour appeler les secours.

Face à la lenteur de la justice, les jeunes proches ou non des victimes ont sans doute le sentiment que la vie des leurs comptait peu et que les policiers pouvaient agir en toute impunité. Seuls deux policiers ont été incriminés en 2007, les autres ont bénéficié du statut de témoins et, depuis huit ans, ces deux

policiers sont encore en fonction. On peut remarquer que, lorsqu'un salarié commet une faute grave, il est licencié sur-le-champ. Mais dans ce domaine, comme dans bien d'autres, la police n'est pas logée à la même enseigne.

Pire même, pendant huit ans, après que le ministre de l'Intérieur de l'époque Nicolas Sarkozy eut accusé les victimes et blanchi les policiers, le parquet, c'est-à-dire le représentant de l'État chargé d'instruire l'affaire, n'a eu de cesse de demander le non-lieu pour les policiers. Le procès a été ajourné en 2007, puis en 2011, où un non-lieu avait été prononcé.

C'est bien la ténacité des familles des victimes qui a su imposer à la justice de rompre son inertie. Ces familles ont tenu bon, soutenues par les associations de Clichy-sous-Bois, et ont enfin l'espoir de voir les policiers expliquer leur attitude le soir du drame. Espérons qu'enfin la justice leur soit rendue.

Aline URBAIN

## • Toujours plus de foyers taxés « L'impôt saigne le malheureux » (l'Internationale)

**Avec l'annonce que plus d'un million de foyers fiscaux serait des nouveaux imposables en 2013 – les chiffres varient entre 1,2 et 1,6 million – le gouvernement avait eu du mal à convaincre de la réalité de la « pause fiscale ».**

Et les reportages à la télévision de retraités et autres personnes aux revenus modestes qui venaient faire le siège des recettes des impôts pour se faire expliquer leur feuille d'impôt n'ont fait que confirmer qu'avec ce gouvernement le changement n'était pas au rendez-vous.

Le ministre du Budget, Bernard Cazeneuve, a contesté ce chiffre mais Moscovici, le ministre de l'Économie, a admis qu'il était proche de la réalité. Il a ensuite essayé de faire porter à Sarkozy le chapeau en expliquant que c'est sous sa présidence en 2011, que le gel du barème de l'impôt sur le revenu avait rendu imposables un million de foyers supplémentaires. La gauche n'avait donc fait que reconduire la mesure, ce qu'elle n'était pas obligé de faire.

L'explication n'ayant convaincu personne, Ayrault s'y est mis, en annonçant que l'an prochain l'augmentation d'une décote, allégeant le poids de l'impôt pour les foyers les plus modestes, permettra à 135 000 foyers de ne plus être imposables et à 6,9 millions de contribuables de voir diminuer leurs impôts. Avec la gauche comme avec la droite, on vide d'abord les poches des contribuables avant de leur promettre de leur en rendre un tout petit peu l'année suivante.

Sept milliards d'impôts de plus en 2012 pour une ristourne de 200 millions en 2013, autant dire que les contribuables (les moins fortunés surtout) resteront fortement taxés.

**Cédric DUVAL**

## • Taxe carbone **Le retour ?**

**Jean-Marc Ayrault a confirmé samedi 21 septembre la création d'une nouvelle taxe: la « contribution climat énergie ». C'est une version à peine remaniée de la taxe carbone que Sarkozy avait tenté de mettre en place, mais qui avait été refusée par le Conseil constitutionnel.**

Cette taxe sera indexée sur la teneur en CO<sub>2</sub> des carburants et des combustibles fossiles. L'essence, le gazole, le fioul domestique ou encore le gaz naturel vont donc voir leur prix augmenter. Sauf changement d'ici là, la taxe entrera en vigueur en 2014. Selon le gouvernement, elle ne sera répercutée sur les prix qu'en 2015,

et devrait rapporter à l'État 2,5 milliards d'euros cette année-là et 4 milliards en 2016.

Les classes populaires qui utilisent leur voiture ou chauffent leur logement au fioul vont voir la facture s'alourdir. Mais les entreprises de transport ou de pêche, elles, en seront exonérées. En plus, le produit de

cette taxe est destiné en partie à financer le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Cice), c'est-à-dire les exonérations de charges offertes par le gouvernement au patronat. Une fois encore, le gouvernement prend dans les poches des travailleurs pour subventionner le patronat, moyen ou grand.

Ayrault a précisé que la taxe carbone ne sera pas trop douloureuse, car elle sera compensée par des exonérations fiscales pour les travaux

d'isolation thermique. Le conseil du Premier ministre est donc de payer l'essence plus cher, et de faire des économies... en posant du double vitrage. Sauf que tout le monde n'a pas les moyens de financer de tels travaux. Qu'importe, ceux qui ne peuvent pas consacrer une part de leur revenu pour améliorer l'isolation passeront quand même à la caisse par l'intermédiaire de la nouvelle taxe.

**Claire DUNOIS**

## • Fonctionnaires **Des hausses dérisoires**

Marylise Lebranchu, ministre de la Fonction publique, a confirmé le 25 septembre que le gel des salaires des fonctionnaires se poursuivrait en 2014, mais que les discussions continuaient sur les plus bas salaires. Leur dernière augmentation avait ramené le minimum (les catégories C) à 50 centimes à peine au-dessus du smic.

La ministre s'étant engagée

à donner un coup de pouce aux basses catégories, elle devrait annoncer la distribution de quelques points d'indice, mais pas avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Cela devrait entraîner des augmentations de 4,63 à 46,30 euros brut par mois. Quant aux autres catégories, elles devront attendre un autre dégel.

Combien de salariés toucheront-ils réellement une

augmentation? Et que toucheront-ils? La plupart n'auront pas grand-chose. C'est du moins ce qu'on peut conclure du fait que le coût global pour l'État est estimé à quelque 200 millions par an, soit une augmentation moyenne par agent légèrement supérieure à 30 euros brut par mois! Dérisoire!

De plus, ces augmentations

seront en grande partie à la charge des collectivités territoriales (mairies, départements, etc.), l'État ne rétribuant directement qu'un peu plus d'un agent sur cinq à la catégorie C.

Public ou privé, c'est 300 euros de plus par mois qu'il faudrait pour rattraper tout ce qui a été volé depuis des années.

**Alain LECAIRE**

## • Loi Duflot **Au bonheur des promoteurs**

Le gouvernement fait beaucoup de mousse autour de la loi de sa ministre du Logement, l'écologiste Cécile Duflot, pour faire croire qu'elle va améliorer la situation des locataires.

Mais ce même gouvernement reste fort discret sur le volet défiscalisation de la loi Duflot. Là, il est vrai, nul besoin de publicité: presse économique et sites Internet, ceux des promoteurs comme des conseillers en gestion de patrimoine, s'en chargent. Et ils abreuvant leur public de messages tels que: « 0 euro d'impôt pendant 9 ans, c'est possible grâce à la loi Duflot ». Ou encore: « Jusqu'à 60 000 euros de réduction

d'impôt grâce à la loi Duflot. »

Ce dispositif remplace la loi Scellier, votée sous la droite. Comme elle, il favorise l'achat de certains logements neufs par des particuliers qui vont les louer.

Pas plus que ses prédécesseurs, le gouvernement actuel ne veut construire directement les centaines de milliers de logements qui manquent pour les louer à ceux qui en besoin. Alors il s'en remet aux « investisseurs » privés. Et comme il faut bien les motiver financièrement, on leur offre d'alléchantes réductions d'impôts.

La recette n'est pas nouvelle et si elle résolvait la question du manque de logements, cela

se saurait. En fait, ce dispositif permet à une foule de petits bourgeois de se faire de l'argent dans la location aux frais de l'État. Mais aussi, et ce n'est pas la moindre des choses, il fait l'affaire des promoteurs et des sociétés de BTP en stimulant la demande dans la construction.

Tout un monde de petits profiteurs et de gros affairistes qui pourraient dire: « Merci Cécile Duflot », si ces gens-là ne

considéraient de tels cadeaux comme un dû.

**Pierre LAFFITTE**

## Les locataires verbalisés

Les contrats de location pourraient dorénavant comporter des pénalités pour retard de paiement des loyers et des charges, dans un délai d'une semaine après la mise en demeure du locataire. Un amendement allant dans ce sens a été proposé par un député PS et accepté par la ministre du Logement, Cécile Duflot. Il a été voté en

première lecture de la loi sur le logement.

La CNL (Confédération nationale du logement) a protesté, tandis qu'un député UMP des Bouches-du-Rhône, Guy Teissier, a lui affiché sa satisfaction au point de retirer un amendement allant de le même sens qu'il proposait.

Le député PS se justifie en expliquant qu'une telle

pénalité est déjà possible aujourd'hui, qu'il ne fait que la plafonner à 5% du montant du loyer, ou à 30% pour ceux qui seraient tentés de déménager à la cloche de bois, le tout pour « assurer des relations justes et équilibrées entre bailleurs et locataires »! Dans une interview au Figaro, il précise que « la majoration peut être

demandée par le propriétaire lorsque celui-ci fait intervenir la force publique pour récupérer des loyers impayés », et il ajoute: « Cela montre qu'il n'y a pas de laxisme, ni de risque de déresponsabilisation des locataires qui ne paient pas. » Un aveu qui éclaire l'orientation de cette nouvelle loi sur le logement!

**Jean SANDAY**



### • Il y a soixante ans – Août 1953

# Grève générale des fonctionnaires contre une réforme des retraites

**Il y a 60 ans, le gouvernement d'alors avait décidé (déjà!) de s'attaquer aux retraites des fonctionnaires. En plein mois d'août, tous les services publics du pays furent paralysés par une grève générale. Pendant trois semaines, postiers, cheminots, gaziers et autres travailleurs de la fonction publique et des entreprises nationalisées dirent non au gouvernement, qui avait compté sur la période des congés pour faire passer en douce ses attaques. La force des travailleurs – trois semaines de grève et quatre millions de grévistes – en décida autrement.**

En 1953, huit ans après la fin de la guerre, certes il y avait peu de chômage, mais les conditions de vie n'en étaient pas moins particulièrement difficiles. L'insuffisance des salaires, l'inflation, les hausses des prix, la crise du logement touchaient durement les travailleurs. Du côté du pouvoir, crises ministérielles et scandales financiers se succédaient, la fraude fiscale battait des records. Et puis, la France menait en Indochine sa sale guerre coloniale qui engloutissait une part de plus en plus importante du budget de l'État.

### **Attaque contre les fonctionnaires**

C'est donc sous prétexte de réduire le déficit de l'État que le gouvernement, dirigé par Joseph Laniel, un industriel et politicien de droite, décidait à l'été 1953 un plan d'austérité, un plan d'économies... sur le

dos des travailleurs.

En vertu des pouvoirs spéciaux qui lui avaient été donnés par l'Assemblée, le gouvernement avait prévu de recourir à des décrets-lois. Imposées donc par décret sans discussion ni vote du Parlement, ces lois comportaient une réforme du statut de la fonction publique assortie d'un recul de l'âge de la retraite pour tous les fonctionnaires et agents des services publics : 67 ans au lieu de 65 pour les sédentaires et 57 ans au lieu de 55 pour ceux des services actifs. Pour justifier sa « réforme », il invoquait (déjà!) « la situation démographique du pays », l'allongement de l'espérance de vie, l'impossibilité pour les actifs d'assurer la retraite des vieux travailleurs de plus en plus nombreux.

Si les décrets étaient ordonnés sans discussion parlementaire, ils devaient cependant être présentés au Conseil

supérieur de la fonction publique le 3 août. Pour le jour dit, FO lança une « mise en état d'alerte » des syndicats de postiers. La CGT, la CFTC et le syndicat autonome appelèrent pour le lendemain à un débrayage d'une heure dans les bureaux de poste et services postaux. Au soir du 4 août, le travail reprit un peu partout, mais pas à Bordeaux. Là, quand devant une assemblée de facteurs furieux de la mollesse des appels syndicaux, un délégué FO de tendance anarcho-sindicaliste déclara : « *Seule une grève générale peut aboutir et faire reculer le gouvernement. Pourquoi ne la lancerions-nous pas ?* », la grève générale fut acclamée à l'unanimité. Le comité de grève fut constitué, les postiers bordelais téléphonèrent tous azimuts pour convaincre les autres centres. Le 6 août, la grève était générale dans les PTT.

### **La grève se généralise à toute la fonction publique**

Devant l'ampleur du mouvement, les confédérations syndicales appelèrent tous les travailleurs de la fonction publique à une « grève d'avertissement » de 24 heures pour le vendredi 7 août. À la SNCF,

EDE, GDF, RATP, Air France, dans les mines, les arsenaux... Ce fut un succès qui dépassa les directives syndicales. Lundi 10 août, la grève continuait dans les PTT, les mines, à la SNCF... Et la parution des décrets-lois au *Journal officiel* fut une étincelle qui favorisa l'extension de la grève à tous les services publics et entreprises de l'État, aux banques, aux assurances, à la métallurgie, à l'industrie chimique...

Les ordres de réquisitions qui furent envoyés à partir du 17 août aux cheminots, aux postiers et autres agents des services publics ne parvinrent pas à entamer le moral des grévistes, dont le nombre atteignit quatre millions. Dans les grandes villes, en plein mois d'août, des meetings et des défilés réunissaient des milliers de travailleurs. Malgré le manque de trains et de métros, malgré les ordures qui s'amoncelaient sur les trottoirs et la paralysie des services publics, la grève était populaire.

### **Les syndicats organisent la reprise**

À l'approche de la fin des congés et du retour des travailleurs dans les entreprises, la puissance de la grève devenait dangereuse pour le

gouvernement, une limite au-delà de laquelle les confédérations syndicales ne voulaient pas aller.

En fait, dès le 15 août, des contacts étaient pris entre le gouvernement, la CFTC et FO. Le 20 août ils signaient un accord et le lendemain ordonnaient la reprise du travail, mais ne furent pas écoutés dans les secteurs où la grève était la plus forte.

Quant à la CGT, qui n'avait pas été appelée à la table de négociation, elle maintint la grève, mais sans appel à l'élargissement et à la généralisation. Il ne s'agissait que de faire la démonstration que le lâchage de la grève venait des autres. Quelques jours plus tard, elle appelait à la reprise du travail et à la lutte « *sous d'autres formes* ».

Il y eut de la déception et de la colère chez nombre de travailleurs car la grève, par sa puissance, aurait pu aller bien au-delà et obtenir bien davantage. Mais au terme de trois semaines de grève générale, le droit à la retraite fut maintenu à 55 et 60 ans pour les fonctionnaires, au lieu des 57 et 62 ans voulus par le gouvernement. La force des travailleurs, la grève, l'avait contraint à reculer.

**Sophie GARGAN**

### • États-Unis-Europe

## Politique des banques centrales Les banquiers en redemandent

**Dans son intervention à Bruxelles devant des parlementaires européens, le 23 septembre, Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne (BCE), a évoqué la possibilité d'une troisième « opération de refinancement à long terme » – c'est l'expression officielle pour les prêts sur longue période et à très bas taux d'intérêt consentis par la BCE en faveur des banques.**

Lors des deux premières opérations de ce type, en décembre 2011 et février 2012, les banquiers européens avaient ainsi reçu en deux fois au total plus de 1 000 milliards d'euros de prêts à trois ans, au taux d'intérêt de 1 %.

Cette annonce du patron de la BCE, commente le journal *Les Échos*, « est une façon d'admettre que le pari qui avait justifié ces opérations il y a près de deux ans est encore loin d'être gagné ». C'est peu

dire. Ces cadeaux faits aux banquiers étaient en effet censés les inciter à relancer les crédits aux entreprises et aux ménages et donc à favoriser la relance de l'économie. Ce que les banques, qui n'avaient de toute façon aucun compte à rendre, n'ont pas fait. Elles se sont servies de cet argent pour continuer à spéculer sur les marchés financiers. Et la seule croissance qui en est résulté, c'est celle de leurs profits et des dividendes de leurs actionnaires. En fait de relance,

les économies européennes, elles, se sont pour la plupart enfoncées dans la récession et le chômage de masse. Cela, en grande partie du fait des politiques d'austérité imposées aux populations pour rembourser les banquiers qui ont financé, avec l'argent de la BCE, les déficits des États européens. C'est ce qui s'appelle avoir le beurre et l'argent du beurre. On comprend que les banquiers en redemandent.

Comme d'ailleurs, aux États-Unis, les banquiers américains en redemandent à la Réserve fédérale américaine (Fed) (la banque centrale des États-Unis) et pour les mêmes raisons. Moins d'une semaine auparavant, le 18 septembre, après

avoir entretenu le doute sur ses intentions et semé la panique sur les marchés financiers pendant plusieurs semaines, la Fed a annoncé qu'elle ne modifierait pas sa politique monétaire, autrement dit sa politique de cadeaux aux banques : elle continuera à faire marcher la planche à dollars pour acheter sur les marchés financiers chaque mois pour 85 milliards de dollars d'actifs. Avec les mêmes justifications que la BCE – relancer l'économie et lutter contre le chômage – et les mêmes résultats. En dépit des milliards de dollars ainsi déversés sur les marchés financiers, environ 3 000 milliards de dollars depuis 2008, « la reprise entamée en 2009 est restée

*jusqu'ici molle. Depuis l'Europe, on peut avoir l'impression que la croissance est repartie sur un bon pied, au vu des profits mirobolants affichés par des grands groupes ou des banques »,* commente le journal *Les Échos*, qui conclut : « *Mais c'est une vision tronquée de la réalité* ».

La Fed aux États-Unis comme la BCE en Europe – et les gouvernements qui sont derrière – n'en persistent pas moins dans leur politique de soutien aux banquiers catastrophique pour les populations. Pour ces dernières, des deux côtés de l'Atlantique, cela n'augure évidemment rien de bon.

**Jean-Jacques LAMY**

• **Allemagne**

## Après les élections législatives

Depuis l'annonce des résultats électoraux, les commentateurs évoquent le triomphe d'Angela Merkel, élue chancelière pour la troisième fois. Il est vrai qu'entre les précédentes législatives en 2009 et aujourd'hui, son parti, la CDU-CSU, a progressé de près de 8 %, passant de 33,8 % à 41,5 %. Mais ses alliés privilégiés au pouvoir, les libéraux du FDP, bien ancrés à droite, ont eux perdu sur la même période (quatre ans) presque 10 % de voix. Passé sous la barre des 5 %, pour la première fois de l'histoire du pays, le FDP n'aura aucun député et ne pourra donc plus gouverner avec la CDU.

À droite encore, le nouveau parti des opposants à l'euro (AFD), ne passe pas non plus la barre des 5 %, tandis qu'à l'extrême droite le NPD recueille 1,3 % en moyenne.

La CDU commence les pourparlers pour voir avec qui elle va gouverner, ce qui n'est pas si évident, car les chefs du SPD ne se précipitent plus pour être mouillés dans une politique anti-ouvrière, pour se déconsidérer encore tout en ne jouant que les deuxièmes rôles. Et puis, si le parti de Merkel a gagné les élections de dimanche dernier et celles pour le Parlement (Landtag) de Bavière une semaine plus tôt, dans pratiquement toutes les autres élections régionales il a

au contraire subi défaite sur défaite, et c'est le SPD qui gouverne aujourd'hui la grande majorité des régions. Le succès électoral de dimanche dernier aux législatives apparaît donc comme celui d'une personne, Angela Merkel, plus que de son parti.

Ces dernières années, la précarité s'est répandue comme une traînée de poudre, un quart des salariés sont considérés comme pauvres, tandis que près de huit millions de travailleurs gagnent moins de 8,5 euros de l'heure. Eh bien, malgré tout cela, même dans les milieux populaires, certains ont l'impression, fortement relayée par les médias, que le pire est épargné aux Allemands, si on compare avec les pays voisins.

Quant au SPD, il n'apparaît même pas vraiment comme une opposition à la CDU. Les deux partis, CDU à droite et SPD à gauche, gouvernaient ensemble dans une grande coalition lorsqu'ils ont reculé l'âge de la retraite à 67 ans. Pendant la campagne, les deux se sont réclamés en permanence de l'héritage du chancelier SPD Schröder et de ses lois anti-ouvrières. Le candidat du SPD, Peer Steinbrück, connaît bien Merkel : il fut entre 2005 et 2009 son ministre des Finances. Du reste, le SPD aurait difficilement pu choisir un candidat plus proche des patrons que Steinbrück, lui qui a continué jusqu'en décembre 2012 à s'adonner à son passe-temps favori : des conférences grasses rémunérées dans les milieux d'affaires.

Ces derniers mois, il s'est efforcé de donner un cours plus social à sa campagne, évoquant sans les chiffrer d'éventuelles augmentations d'impôts pour les plus riches. Il a promis de créer un salaire minimum généralisé à toute l'Allemagne et à

toutes les branches. Courageux, le SPD a fixé le montant de ce smic à 8,50 euros brut de l'heure, c'est-à-dire un salaire de misère, en dessous de pratiquement tous des smic introduits ces dernières années dans diverses branches. Évidemment, cette promesse a tout de même généré de l'espoir parmi les millions de salariés qui gagnent moins que cela.

Et puis, par anticommunisme et pour ne pas s'aliéner certains électeurs, Steinbrück et le SPD ont dit et répété qu'il était hors de question de gouverner avec les dangereux « rouges » de Die Linke (l'équivalent du Front de Gauche). Le soir même des résultats, lorsqu'il fut visible que les trois partis considérés comme à gauche, à savoir SPD (26,5 % des voix), Verts (8 %) et Die Linke (8,5 %), emportaient la majorité en voix et en sièges face à la CDU-CSU, et pouvaient former une coalition contre Merkel, les ténors du SPD ont eu comme première urgence d'exclure fermement l'éventualité de gouverner avec les prétendus « antidémocrates » de Die Linke.

Quant à Die Linke justement, elle a réuni 8,5 % des voix, en recul par rapport à 2009 (12 %). Elle, dont le programme fait pousser les hauts cris aux autres partis, a mis en avant des revendications qui sont en réalité dérisoires face à ce qu'il faudrait. Par exemple, face au smic à 8,5 euros du SPD, Die Linke dit mieux : ce sera 10 euros de l'heure. Elle réclame d'imposer plus les très hauts revenus (y compris un impôt sur la fortune), de revenir sur la retraite à 67 ans, de mettre fin aux lois Hartz IV – mais pour les remplacer par des minima sociaux à hauteur de... 500 euros mensuels ! C'est cela que le SPD fait mine de trouver radical.

Quelle que soit la future coalition gouvernementale, il ne fait aucun doute que les attaques vont pleuvoir sur les classes populaires. Et, pour réagir à ces attaques, il est vital qu'émerge dans la classe ouvrière un courant, même minoritaire, qui exprime et fasse entendre le point de vue et les intérêts des travailleurs.

Alice MORGEN



Des manifestants protestent contre l'assassinat de Pavlos Fyssas.

• **Grèce**

## L'extrême droite assassine

Dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 septembre, Pavlos Fyssas, un musicien connu pour ses convictions antifascistes, a été tué par un membre du parti d'extrême droite Aube dorée. Ce meurtre a entraîné des manifestations importantes dans de nombreuses villes du pays, ce qui a poussé le gouvernement à déclarer qu'il ne tolérerait pas davantage « ces descendants des nazis » qui minent « les fondements du pays ».

Comme à son habitude, Aube dorée nie toute implication dans ce qui ressemble à une embuscade. Jusque-là, ses nervis s'en sont pris essentiellement aux immigrants, attaquant des individus isolés ou débarquant en commandos sur un marché athénien pour en chasser les vendeurs étrangers, tabassant, blessant grièvement et parfois tuant. Même si la violence de ces attaques n'emportait pas l'adhésion de la population, l'axe politique d'Aube dorée, « La Grèce aux Grecs », destiné aux victimes de la crise, aux chômeurs déboussolés, aux petits commerçants ou artisans ruinés, a eu un certain succès. Les sondages en témoignent, qui accordent à ce parti 13 % des intentions de vote, au lieu de 7 % en juin 2012, même si ce chiffre est à prendre avec précaution.

Cette fois-ci la victime est grecque et liée au courant d'extrême gauche, communiste. Les syndicalistes récemment attaqués par des nervis d'Aube dorée, alors qu'ils collaient des affiches dans une banlieue d'Athènes,

étaient aussi communistes. Que l'assassinat de Pavlos Fyssas ait été programmé ou pas par la direction du parti ne change rien. Il révèle clairement ce qu'est un parti d'extrême droite, c'est-à-dire un outil pour mettre au pas la classe ouvrière, en commençant par les plus vulnérables, les immigrants, en s'en prenant ensuite aux militants syndicalistes, communistes, à tous ceux qui refusent de se laisser exploiter sans rien dire, enfin en cherchant à se montrer efficace aux yeux de la bourgeoisie pour écraser l'ensemble des travailleurs.

Cet assassinat a eu lieu au moment où des milliers d'employés de l'État étaient descendus dans la rue pour protester contre les licenciements massifs dans la fonction publique. Les slogans contre le chômage, contre les économies aux dépens de la population se sont mêlés aux slogans qui dénonçaient ce meurtre. Et à juste titre, car la politique de l'extrême droite représente un danger mortel pour la classe ouvrière.

Sylvie MARÉCHAL

### • Au sommaire de **Lutte de classe n° 154** (septembre-octobre 2013)

- **Relever le drapeau de la lutte de classe du prolétariat**
  - **Syrie**  
La guerre civile et les manigances des grandes puissances
  - **Égypte**  
Entre dictature militaire et dictature islamiste
  - **Turquie**  
Erdogan voudrait régler le problème kurde sans satisfaire la population kurde
  - **Afrique du Sud**  
La classe ouvrière, un an après Marikana
  - **Côte d'Ivoire**  
Sur la question de la « nationalité » et du « foncier rural »
  - **Pakistan**  
Des élections « démocratiques » dans une zone de guerre
- Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro



• **Mali**

## C'est réglé pour Hollande, pas pour les Maliens

François Hollande s'est rendu à Bamako, au Mali, jeudi 19 septembre, pour la cérémonie d'investiture du nouveau président Ibrahim Boubacar Keïta. « Aujourd'hui le Mali a pris son destin en main », a-t-il déclaré. La présence sur le sol malien de 3 200 soldats français jusqu'à la fin de l'année, date des élections législatives, et d'un millier d'entre eux ensuite prouve pourtant exactement le contraire.

Aujourd'hui comme hier, François Hollande entend bien que le Mali reste une chasse gardée de l'impérialisme français.

Le nouveau président malien présente à cet égard toutes les garanties. Il a été le Premier ministre du pays de 1994 à 2000, et son gouvernement s'est illustré en réprimant le mouvement de contestation des étudiants et en envoyant de nombreux opposants en prison. Ni la pauvreté, ni la corruption n'avaient alors diminué. Depuis, Ibrahim Boubacar Keïta n'a jamais été très loin de la gamelle gouvernementale et a largement participé à l'effondrement de l'État malien rongé par la corruption.

François Hollande n'a pas

manqué de saluer le succès de l'intervention militaire de l'armée française. Certes, les groupes djihadistes n'exercent plus leur terreur à Gao, Tombouctou et Kidal, mais le simple fait que des soldats français soient obligés de rester suffit à montrer qu'ils n'ont pas entièrement disparu. Du côté des mouvements touareg, rien n'est réglé. Ils réclament toujours une certaine autonomie pour leur région, alors que le nouveau président n'a parlé jusque-là que de décentralisation. Des affrontements qui ont fait plusieurs morts ont même eu lieu entre les combattants de ces mouvements et les soldats maliens, et ce malgré le cessez-le feu signé à Ouagadougou en juin dernier.

• **Kenya**

## L'attentat des chabab et les responsabilités de l'impérialisme

Des dizaines d'hommes se revendiquant d'un groupe islamiste somalien, des « chabab », se sont introduits dans un centre commercial de Nairobi, la capitale du Kenya, et en ont pris le contrôle pendant plusieurs jours, gardant en otages plusieurs dizaines de personnes. Après des combats très violents, le bilan provisoire était d'au moins 68 morts et plus de 200 blessés.

Le Westgate, choisi comme cible par les chabab, est un gigantesque centre commercial de luxe. Vitrine d'un Occident implanté au milieu d'un océan de misère, il est fréquenté chaque jour par des milliers de personnes, issues des couches sociales les plus privilégiées du Kenya et du milieu des expatriés, nombreux dans ce pays.

Les terroristes se revendiquent du djihad et d'al-Qaïda. Ils auraient visé le Kenya car, depuis 2012, 5 000 soldats kenyans stationnent en Somalie. Depuis une vingtaine d'années, ce pays est en proie à des luttes entre milices rivales organisées sur des bases religieuses et claniques qui se disputent le pouvoir, conduisant à la disparition de tout État central. À plusieurs reprises, des États voisins sont intervenus

Quant à l'armée malienne, qui avait renversé le président Amadou Toumani Touré et dont les hauts gradés figurent parmi les principaux bénéficiaires de la corruption généralisée, elle n'a

certainement pas l'intention de renoncer à ses privilèges et petites affaires, ni sans doute à tirer vengeance des Touareg qui l'ont humiliée. Aux yeux de François Hollande, tout cela ne ternit pas

la réussite de l'opération militaire de la France. Pour lui, la seule chose qui compte vraiment est que le Mali redevienne un État stable... et exploitable.

Daniel MESCLA

## ... et après, la Centrafrique

Cette prétendue réussite de l'opération militaire française semble avoir attisé les appétits militaires du président français. En marge de la cérémonie de Bamako, il a organisé un mini-sommet des chefs d'État africains présents à propos de la situation en Centrafrique. « Je ne resterai pas sur la réserve par rapport à ce qui se passe en Centrafrique, parce que le chaos engendrerait le terrorisme », a-t-il déclaré. Et à l'assemblée générale de l'ONU, il a demandé de donner à la force africaine présente sur place un mandat pour rétablir l'ordre ; derrière cette force, se trouve la France...

Dans ce pays, ancienne

colonie française, les gouvernements français ont longtemps soutenu les pires dictateurs, de Bokassa, qui s'était couronné empereur, à François Bozizé, renversé en mars dernier. Il a suffi que la France et ses alliés africains le lâchent pour que son régime s'effondre face à la rébellion de la Séléka, une alliance composite d'anciens militaires, de seigneurs de guerre et de politiciens jadis au pouvoir. Depuis, le pays est mis en coupe réglée par les anciennes bandes armées de la Séléka, par des groupes de bandits que personne ne contrôle, et dernièrement par les partisans de l'ancien président Bozizé.

D. M.

• **Russie**

## Poutine et ses prisons

Nadejda Tolokonnikova, une des trois Pussy Riot, condamnée à deux ans de travaux forcés par la « justice » russe pour blasphème et hooliganisme, en fait pour avoir chanté contre Poutine dans une cathédrale lors de l'élection présidentielle, a réussi à transmettre à l'étranger une lettre annonçant qu'elle entamait une grève de la faim pour dénoncer ses conditions d'incarcération.

Celles-ci sont épouvantables : des journées de travail de 16, voire 17 heures ; un jour de repos tous les mois et demi ; des détenues battues, parfois à mort ; des brigades permanentes, telle la privation de ce que l'administration appelle les « privilèges hygiéniques » ou les « privilèges alimentaires ».

Les plaintes ? Elles ne

perspective de survie pour beaucoup. Et là encore la responsabilité de l'impérialisme est entière, puisqu'elle se situe aussi dans le maintien d'un ordre mondial injuste qui condamne des pays comme la Somalie à un sous-développement effroyable !

Les chabab usent d'une violence aveugle et développent une

idéologie réactionnaire. Mais, à l'origine des attentats, il y a également la responsabilité des grandes puissances qui pillent et ravagent cette région de l'Afrique, qui jouent sur les oppositions religieuses, ethniques et claniques. C'est là la forme « civilisée » de la barbarie.

Marc RÉMY

leur entourage dissuade les plus téméraires. La jeune Pussy Riot a d'ailleurs reçu des menaces de mort du directeur adjoint du camp pour avoir clamé son refus « de participer au travail d'esclave qui a cours dans la prison ».

Les grands médias russes, sous contrôle, n'ont bien sûr fait aucun écho à cette dénonciation. Elle n'aurait pourtant pas étonné grand-monde, tant la population sait, d'expérience, de quelle façon ignoble se comportent habituellement policiers, juges et gardes-chiourme en Russie.

Pierre LAFFITTE

• États-Unis

# Spéculation sur les matières premières

Une enquête du *New York Times* publiée le 20 juillet sur la façon dont Goldman and Sachs manipule les cours de l'aluminium illustre de façon concrète les pratiques spéculatives des grandes banques et leur impact sur le cours des matières premières. L'enquête porte sur les États-Unis mais les pratiques ne sont pas différentes de ce côté-ci de l'Atlantique. La différence, c'est qu'il y a peut-être moins de journalistes prêts à les dénoncer.

Il s'avère que Goldman and Sachs a acheté en 2010 Metro International Trade Services, une des plus grosses entreprises de stockage de métaux, et utilise depuis les vingt-sept entrepôts de sa filiale pour stocker, dans la région de Detroit, d'énormes quantités d'aluminium, qui représentent aujourd'hui 1,5 million de tonnes, soit plus du quart de l'aluminium disponible sur le marché. Cet aluminium est celui de propriétaires à qui Goldman and Sachs verse une prime pour les inciter à stocker leur métal dans les entrepôts de sa filiale et à payer, le plus longtemps possible, un loyer. La plupart de ces propriétaires sont d'ailleurs eux aussi des banques, des fonds spéculatifs, des négociants.

Goldman and Sachs se débrouille si bien pour faire durer le stockage que les délais pour obtenir livraison de

l'aluminium entreposé, qui étaient de six semaines avant l'achat de Metro International par la banque, sont maintenant de 16 mois ! Au grand dam des utilisateurs, d'autant plus mécontents que les délais de stockage, qui entrent en ligne de compte dans le prix de l'aluminium, font augmenter celui-ci. Le surcoût pour les acheteurs est estimé à plus de cinq milliards de dollars pour les trois dernières années.

Malgré tout, il y a des règles et il n'est pas possible de stocker indéfiniment. Trois mille tonnes de cet aluminium doivent être déstockées chaque jour. Une noria de fenwick et de camions s'y emploient en effet mais on estime que 90 % de ces trois mille tonnes ne sont pas livrées à un utilisateur mais simplement déplacées d'un entrepôt à un autre à l'intérieur de Metro

International !

Il y a bien un organisme chargé de veiller au respect des règles dans le commerce du métal : il s'agit du London Metal Exchange, dont le comité directeur était jusqu'à l'an dernier composé en particulier de dirigeants de Goldman, Barclays, Citibank, du directeur de Metro International et autres entreprises de stockage, et de négociants, tous intéressés à ce trafic. De plus l'organisme en question touche 1 % de tous les loyers perçus pour les quelque 719 entrepôts qu'il supervise dans le monde. Quant à la compagnie de Hong Kong qui a racheté le London Metal Exchange l'an dernier, elle n'a manifestement pas l'intention non plus de se priver de ce 1 % si rémunérateur en mettant un frein à ce trafic.

Le *New York Times* affirme que « les manipulations des cours sur les marchés du pétrole, du blé, du coton, du café, et autres, ont rapporté des milliards de profits aux banques d'investissements comme Goldman, JPMorgan Chase et Morgan Stanley, alors que les consommateurs étaient obligés de payer plus cher pour remplir

d'essence leur réservoir, allumer la lumière, ouvrir une cannette de bière ou acheter un portable. »

Ainsi, un tiers du prix d'un baril de pétrole serait dû à la spéculation, selon une note interne de 2011 de Goldman.

Depuis 2010 JPMorgan s'est lancé dans la spéculation sur le cuivre, s'emparant en quelques semaines de la moitié de tout le cuivre stocké dans les entrepôts mondiaux, faisant flamber le cours du cuivre. Finalement cette banque a obtenu en décembre dernier de la SEC, l'autorité des marchés financiers des États-Unis, l'autorisation pour elle-même, pour Goldman Sachs et BlackRock, une autre entreprise financière, d'acheter pour le compte d'investisseurs 80 % du cuivre disponible sur le marché et de le stocker dans leurs entrepôts.

C'est dire à quel point les organismes dont on veut nous faire croire qu'ils sont là pour contrôler et réguler la finance sont au contraire au service de cette frénésie spéculative, une activité parasitaire qui dévore l'économie réelle.

Dominique CHABLIS

## Docteur Folamour

Avec cinquante ans de retard on apprend, grâce à la déclassification d'un document militaire secret, qu'une partie des États-Unis a failli être rayée de la carte en 1961. À l'époque de la guerre froide, des avions américains équipés de bombes atomiques sillonnaient en permanence les cieux du monde entier, et survolaient notamment les États-Unis.

Un bombardier B-52 a explosé en vol et largué les deux bombes thermonucléaires qu'il transportait au-dessus de l'État de Caroline du Nord. En principe, l'explosion ne devait pas se produire... mais il s'en est fallu de peu. L'une des deux bombes s'est mal comportée et sur quatre sécurités prévues empêchant la mise à feu, trois n'ont pas fonctionné et c'est un simple interrupteur qui a empêché l'explosion.

Il s'agissait d'une bombe H, 260 fois plus puissante que la bombe A d'Hiroshima. Si elle avait sauté, la Caroline du Nord aurait été détruite, ainsi que les villes de Washington, Philadelphie, Baltimore et en partie New York.

À l'époque, les dirigeants américains accusaient les Soviétiques de menacer l'Amérique. En fait la pire menace venait des dirigeants américains eux-mêmes.

André Victor

• Bulgarie

# Disputes pour le pouvoir sur fond de misère

Le 4 septembre, journée de rentrée parlementaire, des manifestants se sont rassemblés à Sofia, la capitale, pour réclamer à nouveau la démission du gouvernement de transition, mis en place l'hiver dernier. Après plusieurs semaines de manifestations, le Premier ministre de l'époque, Boïko Borissov, avait été contraint à la démission le 20 février. Dans ce pays pauvre – l'un des plus misérables d'Europe avec la Moldavie –, la hausse des factures d'électricité avait mis le feu aux poudres et des milliers de jeunes manifestants s'en étaient pris violemment à la police.

La nomination en mars d'un gouvernement de transition n'est pas parvenue à rendre la situation politique plus stable. Son dirigeant, le « technocrate » Plamen Orecharski, est appuyé par le PSB, le Parti socialiste bulgare et par le petit parti de la minorité turque. Sa majorité est tellement restreinte qu'il dépend également des voix du parti d'extrême droite.

Il ne lui a donc pas fallu plus de trois mois pour se reconsidérer. Les discours sur la nécessité des réformes en faveur des plus démunis et sur la lutte contre la corruption n'ont pas suffi à effacer la nomination, en juin, à la tête de l'agence d'État pour la sécurité nationale, du magnat des médias Delian Peevski, notoirement connu pour ses liens avec

la mafia. Les manifestations ont alors repris, contraignant Peevski à la démission, mais continuant à exiger celle de l'ensemble du gouvernement.

Aujourd'hui, il semble que Borissov, l'ancien Premier ministre, tente de se servir des manifestants, certes moins nombreux, pour revenir au pouvoir. Borissov, ex-garde du corps du dernier chef de la Bulgarie stalinienne aujourd'hui converti aux charmes de la « démocratie », ne vaut évidemment pas mieux que les politiciens du PSB, l'ancien Parti communiste bulgare. Tous chantent les louanges de l'intégration à l'Union européenne et la nécessité des mesures d'austérité et des privatisations. Les hausses démesurées des prix de l'électricité, qui avaient provoqué la colère



Manifestation à Sofia.

l'hiver dernier, étaient d'ailleurs dues à la privatisation de ce secteur, sur lequel des groupes autrichien et tchèque ont fait main basse.

C'est sur le terrain de cette

misère grandissante que l'extrême droite progresse dans le pays, tandis que les deux clans qui se disputent le pouvoir regroupent le même type de politiciens corrompus, recyclés

de la période stalinienne ou jeunes loups aux dents longues, tous au service des possédants locaux et des grands groupes européens.

Nadia CANTALE

## • Aménagement des rythmes scolaires

### Le grand n'importe quoi

La réforme des rythmes scolaires prévoit des activités périscolaires le mardi et le vendredi. Entre 15 heures et 16 h 30, les enfants ne sont plus pris en charge par l'Éducation nationale, mais par des « partenaires territoriaux » : associations, institutions culturelles et sportives...

Au niveau national, une dotation de l'État de 250 millions d'euros doit aider les communes volontaires pour appliquer cette réforme en 2013. Mais dès 2014, les communes seront laissées à elles-mêmes, sauf les plus déshéritées, qui seront soutenues jusqu'en 2015. Après... il y a fort à parier que lorsque les dotations de l'État seront tarées, ce sera au personnel territorial, aux animateurs, au personnel des bibliothèques, ludothèques, conservatoires... qu'on demandera d'assurer ces activités, et sans augmentation de salaire. À moins qu'en remplacement de ces heures d'école, gratuites auparavant, on ne fasse payer les parents pour ces activités.

Pour bénéficier des dotations de l'État, un certain nombre de communes ont appliqué la réforme dès 2013. Mais recruter des milliers d'intervenants et coordonner leur travail avec les écoles ne s'improvise pas en quelques semaines. Du coup, c'est le grand n'importe quoi.

Pour les intervenants, c'est la course à la précarité : CDD annuels de 1 h 30 ou 3 heures pour les intervenants extérieurs, heures supplémentaires payées comme des heures normales pour les animateurs, voire promesse de promotion interne en échange d'heures supplémentaires non payées ! Quant aux salaires, c'est la loterie : les payés oscillent entre 11 et 40 euros brut de l'heure pour le même travail, en fonction des « partenaires » qui ont récupéré le marché.

L'État se désengage ainsi au détriment des collectivités et au profit du privé. Cette réforme n'augure rien de bon, ni pour les enfants, ni pour les enseignants, ni pour les intervenants, ni pour les collectivités. À Paris, les animateurs l'ont bien compris, qui commencent à parler de grève.

Correspondant LO

## • Lycée Marcel-Cachin – Saint-Ouen

### Une grève réussie

**Jeudi 19 septembre, dès la prise des cours, une partie des enseignants et des élèves du lycée Marcel-Cachin de Saint-Ouen invitaient leurs camarades et collègues à faire grève en solidarité avec trois surveillantes menacées de perdre leur travail.**

Le succès a été total, le lycée n'a pas fonctionné ce jour-là. Et, surtout, la situation des trois surveillantes s'est très vite arrangée sous la pression de la grève. Elle dépendait du fait qu'étant étrangères, le rectorat et l'établissement mettaient fin à leur contrat à l'expiration de leur titre de séjour, en septembre pour l'une d'elles, courant octobre pour les deux autres. Et pour obtenir un nouveau contrat, elles devaient présenter un nouveau

titre de séjour, lui-même conditionné par une inscription en faculté, et justifier de ressources personnelles. Pas de titre de séjour, pas de travail. Pas de travail, pas de salaire, donc pas de titre de séjour. Une chaîne de conditions infondée et sans fin, bien connue des travailleurs étrangers. Nos collègues risquaient de plus de devoir quitter le territoire.

À l'issue de la journée de grève qui a eu lieu le jour d'une grève départementale des enseignants de Seine-Saint-Denis, chacun a pu mesurer que ce qui



était impossible la veille devenait possible grâce à la solidarité et à l'action collective. Une surveillante a eu un justificatif de sa préfecture et un nouveau contrat

dès le lendemain, les deux autres ont eu des assurances de leur préfecture. Une leçon à ne pas oublier.

Correspondant LO

## • Puy-de-Dôme

### Les difficultés de la rentrée

Dans le Puy-de-Dôme, les dépenses de rentrée pour les familles ont augmenté, comme partout. Le ministère a eu beau publier une liste type pour, paraît-il, donner des conseils sur les dépenses, la réalité était là, incontournable. Selon l'Association des familles, le coût moyen des frais est estimé à 200 euros par enfant dans le primaire. L'ARS – allocation de rentrée scolaire – versée par la CAF est calculée en fonction des revenus 2011. Or la situation des parents a pu changer, avec des revenus en baisse. La CAF a ainsi privé de l'ARS, 360 à 393 euros, plusieurs familles sous prétexte que leurs revenus de 2011 étaient trop élevés.

Dans l'enseignement

professionnel, les dépenses sont plus élevées encore et les aides insuffisantes. Ainsi, pour une formation en esthétique, le coût d'une mallette technique est de 400 euros, auxquels s'ajoutent 180 euros pour les vêtements. Pour la coiffure, c'est au minimum 500 euros d'équipement. De plus en plus de familles n'y arrivent plus. Dans le Puy-de-Dôme, plus de 40% des élèves ont droit à l'ARS, signe incontestable que les porte-monnaie sont vides.

De nombreuses difficultés sont également apparues, à Clermont-Ferrand, dans l'application des nouveaux rythmes scolaires. Les changements d'horaires et les nouvelles activités périscolaires ont amené de

nombreux cafouillages, surtout lors de la première semaine de rentrée. Des enfants ont fait deux à trois heures de bus pour rien : quand ils sont arrivés, les activités étaient terminées. D'autres n'ont tout simplement pas pu se rendre sur les lieux d'activité : sept bus étaient affrétés alors qu'il en fallait une douzaine. Des parents ont payé 170 euros de frais de piscine pour l'année mais leurs enfants n'ont pas pu encore y aller, n'étant pas inscrits sur les listes.

Le record des couacs a été atteint au groupe scolaire Pierre-et-Marie-Curie. Là, les parents d'élèves ont publiquement dénoncé la désorganisation du service d'accueil. Lundi 9 septembre, à 16 heures, il n'y

avait qu'une seule personne au lieu de quatre, pour s'occuper des 80 enfants des classes élémentaires. Il n'y a souvent pas eu d'appel des présents, les sorties des élèves n'ont pas été contrôlées, les enfants se sont retrouvés entassés sous le préau faute de salle d'étude, et personne n'a veillé à ce que les plus jeunes prennent leur goûter.

Ces dysfonctionnements ont plus ou moins perturbé l'ensemble des écoles de la ville. En guise de nouveaux rythmes scolaires, les enfants et leurs parents ont eu droit à une semaine d'enfer !

Correspondant LO

## • Universités

### Un déficit organisé par l'État

**L'université de Montpellier a récemment annoncé qu'elle envisageait, d'une part, de tirer au sort les étudiants qui pourront avoir accès à certaines filières, d'autre part, de fermer son antenne de Béziers (700 étudiants), de geler tout ou partie des remplacements de personnels à la rentrée 2014 (75 postes), etc.**

L'université de Montpellier est en effet en déficit pour la troisième année consécutive, la dotation de l'État étant inférieure de 3 millions d'euros à son budget de fonctionnement. Cette annonce s'inscrit dans un contexte de grandes difficultés pour de nombreuses universités françaises, difficultés qui ont principalement deux origines.

En 2008, Sarkozy avait fait voter une loi qui donnait leur

« autonomie » aux universités. Sous couvert de « libertés » et de « responsabilités » accrues pour les universités, il s'agissait de faciliter le désengagement financier de l'État et de contraindre les établissements à trouver par eux-mêmes les ressources qui leur manquent ou, à défaut, de tailler dans leurs dépenses. Cette autonomie a été confirmée par le gouvernement PS, qui a adopté au printemps 2013 une loi

similaire.

Dans le même temps, l'État a gelé ses dotations aux universités. Et le PS revenu au pouvoir les diminue. Or, même si les effectifs d'étudiants dans les universités sont stables – ce qui n'est pas toujours le cas –, les dépenses augmentent : hausse des prix des fournisseurs et augmentation de la masse salariale (ancienneté, promotions). Résultat : une vingtaine d'établissements, soit un quart du total, sont en déficit. Toutes les universités ont dû prélever sur leurs réserves et nombre d'entre elles ne remplacent plus les départs en retraite, suppriment des enseignements ou renongent sur

les photocopies, sur les frais d'informatique ou sur l'entretien des locaux. Entre 2009 et 2013, 1 400 postes au moins n'ont pas été mis au concours. En raison de l'autonomie, ce n'est pas l'État qui formellement supprime ces emplois, ce sont les universités qui y sont acculées par la diète de l'argent public. Et le projet de loi de finances 2014 prévoit de nouvelles coupes.

Dans l'enseignement supérieur comme ailleurs, le gouvernement Hollande-Ayrault prolonge et aggrave l'austérité mise en place par le tandem Sarkozy-Fillon.

Michel BONDELET

• Complémentaires santé d'entreprise

Ce n'est pas un cadeau !

Dans les assurances et les mutuelles complémentaires santé d'entreprise, les travailleurs payent généralement la moitié de la cotisation. Ils sont maintenant menacés d'être imposables sur l'autre moitié, celle prise en charge par l'employeur. Le gouvernement a ainsi trouvé un moyen de prélever sur les travailleurs un supplément d'un milliard d'euros d'impôt sur le revenu, sans que le revenu en question ait augmenté.

La participation des employeurs aux complémentaires santé est encouragée par un allègement de charges, d'un coût de 1,6 milliard d'euros pour les finances publiques, qu'il n'est pas question de remettre en cause.

Actuellement, les complémentaires santé couvrent les trois quarts des salariés du secteur privé et elles devront en couvrir la totalité en 2016, d'après la loi dite de sécurisation de l'emploi votée en juin dernier. Cette généralisation avait servi d'alibi à la CFDT pour apporter son soutien à un texte honteux qui autorise les patrons à baisser les salaires, augmenter les horaires, imposer la mobilité et leur facilite les licenciements.

En réalité, dès le départ, les complémentaires santé d'entreprises n'étaient nullement un cadeau. Si les gouvernements avaient eu pour but d'améliorer les remboursements des frais de santé, ils auraient eu un moyen simple : faire prendre en charge intégralement par la Sécurité sociale l'ensemble des soins, sans ticket modérateur. Les complémentaires santé d'entreprises sont loin d'aboutir à ce résultat.

Les complémentaires santé d'entreprise qui ne sont satisfaisantes ni pour les cotisations ni pour les remboursements fourniront peut-être maintenant au gouvernement un moyen détourné d'augmenter l'impôt sur le dos des salariés.

Jean SANDAY

• Pôle emploi  
Mission impossible

Pôle emploi annonce avoir achevé sa nouvelle organisation, avec l'objectif affiché de « faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin ». En réalité, il s'agit de faire moins pour la majorité des chômeurs.

Sur les 3,9 millions de chômeurs en catégorie A et B (ayant travaillé moins de 78 heures dans le mois), seuls 133 000, soit 3,4 % du total, bénéficieront d'un accompagnement dit renforcé et seront pris en charge par des conseillers qui ne devraient pas s'occuper de plus de 70 chômeurs chacun. Pour les autres, et en particulier pour ceux qui sont considérés comme « autonomes » (39 % des chômeurs suivis par Pôle emploi), chaque agent pourra théoriquement avoir en charge jusqu'à 350 chômeurs. Le suivi se limitera à la transmission d'offres d'emploi et à un contact ponctuel par téléphone ou par Internet. Fini, l'objectif – d'ailleurs jamais tenu – d'un rendez-vous par

mois pour chaque chômeur.

Pôle emploi promet par ailleurs de réduire les disparités entre les agences. Actuellement, en ce qui concerne le nombre de chômeurs suivis par chaque agent, l'écart varie de un à sept, et c'est dans les régions les plus sinistrées (quart nord de la France, Marseille,

Seine-Saint-Denis, Réunion, etc.) que les agences disposent du moins de moyens. Une situation qui conduit certains agents à devoir accompagner plus de 500 chômeurs chacun.

Mission impossible malgré les déclarations de Pôle emploi, la situation est donc très loin de s'arranger. Alors

que le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter, les moyens mis en place pour les aider ne suivent pas. 4 000 postes créés à Pôle emploi depuis un peu plus d'un an, c'est dérisoire par rapport aux besoins de millions de chômeurs.

Valérie FONTAINE



Devant une agence de Pôle emploi.

• Moulins (Allier)  
Restrictions dans les transports urbains

En septembre 2012, Moulins Communauté présentait le nouveau réseau de bus Aléo. Le président de la communauté d'agglomération et maire UMP de Moulins, insistait sur « la grande nouveauté du transport à la demande, TAD, sur toutes les communes de l'agglomération (26) ». Et il ajoutait : « Le TAD sera le service de proximité que vous attendez ». Ceux qui n'ont pas de ligne régulière de transport à proximité, ni non plus un moyen de transport personnel, peuvent faire appel pour se rendre dans la ville-centre, Moulins en l'occurrence. Et il était prévu que le TAD puisse effectuer 13 000 km par mois.

De septembre 2012 à mars 2013, le service a très bien fonctionné, la demande était forte et le TAD effectuait 20 000 km par mois. La direction de RATP Dev (le concessionnaire depuis septembre 2011) et les élus insistaient pour qu'il n'y ait aucun refus tant et si bien que les contrôleurs devaient prendre le volant. Le TAD servait également de complément aux lignes régulières pour les scolaires et ceux qui travaillent.

Le succès de la formule a évidemment amené un surcoût que le maire et son adjoint socialiste aux finances ont trouvé

excessif. Ils ont donc décidé que le TAD ne devrait pas faire plus de 14 500 km par mois.

De nombreuses protestations, en particulier des scolaires et de travailleurs qui ne pouvaient plus aller au travail avec les transports publics réguliers, ont obligé la communauté d'agglomération à aller jusqu'à 17 000 km, ce qui est loin de suffire à satisfaire la demande. Les lieux d'arrêt ont été restreints pour les 19 communes de la zone 2 (les plus éloignées du centre de Moulins).

Le syndicat CGT des conducteurs proteste contre cette dégradation des conditions de transport pour les usagers et des conditions de travail du personnel. Un TAD à 20 000 km par mois nécessiterait l'embauche de deux conducteurs en CDI. Le syndicat envisage des actions pour s'adresser aux usagers et dénoncer la politique de la communauté d'agglomération.

Un vrai service public de transport urbain devrait être gratuit (cela existe dans plusieurs villes) avec des dessertes fréquentes et garantir de bonnes conditions de travail aux conducteurs.

Correspondant LO

• Urssaf – Île-de-France  
Une journée de grève qui comptera

Mardi 24 septembre, plus de 1 100 salariés de l'Urssaf-Île-de-France ont fait grève pour protester contre les projets de la direction.

Suite à la fusion des deux Urssaf de Paris et de la Seine-et-Marne début 2013, la direction a décidé de dénoncer tous les accords RTT, horaires variables et usages. Concrètement, pour les salariés, cela signifie la suppression de trois journées de congés d'été complémentaires, beaucoup moins de souplesse sur les horaires de travail et la pause déjeuner, cinq jours RTT imposés par l'employeur, des RTT de plus en plus difficiles à prendre, etc. De telles attaques n'allaient pas rester sans réaction.

Une première journée de grève s'est déroulée fin juin, suivie par plus de 600 grévistes. Puis une pétition à l'initiative de la quasi-totalité des syndicats a circulé cet été, recueillant plus de 1 700 signatures – soit au moins les 2/3 des présents. Mais comme la direction ne lâchait rien, les syndicats CGT et FO ont appelé à une nouvelle journée de grève.

Ainsi, mardi matin, plus de 500 salariés sont allés au siège interpellé la direction. Ils se sont invités au conseil d'administration, où ils ont fait

entendre leur ras-le-bol. L'ambiance était particulièrement dynamique, les interventions du directeur systématiquement huées par l'assistance.

En assemblée générale a été voté le principe d'aller à une réunion que la direction avait annulée quelques jours plus tôt, avec comme préalable qu'elle renonce à prendre les trois journées complémentaires. Parallèlement, plus de 200 salariés sont allés à l'Acoss, organisme de tutelle des Urssaf, et à ce titre courroie de transmission de la politique du gouvernement.

Pour l'instant, le fait est qu'à l'Acoss comme à l'Urssaf, les directions ont refusé de lâcher la moindre compensation. Si bien que lors de la deuxième assemblée générale, qui a réuni encore plus de 200 grévistes, a été voté le principe d'une nouvelle journée de mobilisation courant octobre, au moment de la pointe trimestrielle – période traditionnellement chargée dans les Urssaf. D'ici là, des assemblées vont se tenir sur tous les sites afin de maintenir la pression.

Correspondant LO

### • PSA Peugeot-Citroën

# Mobilisation réussie contre le plan de compétitivité

Le 18 septembre, la CGT de PSA organisait une journée de mobilisation contre l'accord de compétitivité.

C'est la première fois qu'une telle mobilisation est organisée à l'échelle du groupe. Les directions locales de PSA ont usé de leurs méthodes habituelles,

pressions, menaces, convocations individuelles et chantages. Malgré cela, plus de 2 500 travailleurs ont exprimé leur refus de voir les salaires amputés et les mobilités internes imposées. Une centaine de travailleurs d'Aulnay se sont rassemblés devant le siège parisien de

PSA pour protester contre la direction qui ne tient aucun de ses engagements sur la question des reclassements liés à la fermeture de l'usine.

La direction centrale a reculé légèrement en remettant le paiement de la majoration des heures supplémentaires à la fin du mois

et non de l'année. Mais elle maintient que la majoration ne sera plus que de 25 % au lieu de 45 %.

La réussite de cette journée encourage à poursuivre l'action. Mardi 24 septembre, 200 techniciens et ingénieurs du centre technique de La Garenne-Colombes

ont débrayé une heure à l'appel de la CFDT et de la CGT. Des débrayages étaient prévus mercredi 25 septembre dans les usines de Vesoul et de Metz-Trémery. Ces débrayages doivent être une première étape vers une mobilisation beaucoup plus forte et déterminée.

## Sochaux

Le 18 septembre, 600 travailleurs ont fait grève. La CGT appelait à partir de 9h30 pour l'équipe du matin et de 17 heures pour celle d'après-midi. De son côté, la CFDT invitait à se rassembler « dignement » devant le building de la direction de 11 h 30 à 14 h 30... « sans défiler dans les ateliers ». Dans les discussions, les ouvriers trouvaient anormal que les syndicats agissent chacun de leur côté.

Le matin, 225 ouvriers se sont rassemblés, puis ont défilé en cortège dans les ateliers en criant « PSA, ton contrat, on n'en veut pas ! », puis, comme ils l'avaient décidé, ils se sont rendus au rassemblement CFDT d'une soixantaine de salariés pour se retrouver ensemble. Fait rare, 50 techniciens du centre d'essais de Belchamp, situé à quelques kilomètres de Sochaux, ont également débrayé. L'après-midi, c'était au tour de 265 ouvriers de défiler dans les ateliers en scandant « Impôts, EDF, TVA, gel des salaires, on n'en veut pas ! »

À l'atelier du Ferrage, la sympathie pour les grévistes, plus forte que d'ordinaire, était palpable. Lorsqu'un chef s'en est pris à un ouvrier pour lui intimer l'ordre de travailler ou de se mettre en grève parce qu'il regardait le cortège des grévistes, celui-ci a posé les gants et a rejoint les grévistes sous des ovations enthousiastes.

FO est ouvertement contre la grève, en expliquant que c'est une menace pour la nouvelle 308... voire l'avenir de l'usine ! La CFTC explique qu'il faut attendre la fin des négociations. Sauf que la direction a clairement dit qu'elle voulait économiser 100 millions d'euros, soit 1 000 euros par travailleur et par an. Pas question !



## Vesoul

Dans cette usine de pièces détachées, CGT et FO appelaient au débrayage. Dès 7 h 30 la grève démarrait au Ferrage à une vingtaine. Rapidement, en faisant le tour des ateliers Ferrage, Peinture et Couture, les travailleurs se sont retrouvés à 150, entraînant des moniteurs et des ouvriers de la maintenance. Deux heures plus tard, les ateliers étaient quasiment vidés.

Sur l'équipe du matin, ce sont plus de 450 travailleurs qui ont débrayé. Du jamais vu à Vesoul depuis 1989. Au total, sur la journée, il y a eu 600 participants aux débrayages. Le matin, l'usine a été bloquée... par la direction qui a détourné les camions sur un parking à l'extérieur.

Le syndicat FO, qui appelait à la grève la veille, a décidé de ne pas appeler l'après-midi. Il a distribué un tract en fin de matinée disant qu'il n'appellerait plus à débrayer tant qu'il y aurait des négociations ; qu'il ne fallait pas perturber le secteur des pièces détachées qui rapporte le plus d'argent à PSA. De

nombreux travailleurs en grève pensaient que c'était justement pour cela qu'il fallait arrêter le travail et qu'il n'y a rien à attendre des négociations en cours. De son côté, la CGT appelait à nouveau à débrayer mercredi 25 en fin de matinée.

## Poissy

En réunissant près de 500 grévistes, le débrayage a été une réussite. La veille, la direction avait cherché des travailleurs pour venir deux heures plus tôt afin de remplacer les grévistes, sans trouver beaucoup de volontaires, car même ceux qui n'étaient pas prêts à débrayer ne voulaient pas aider la direction. Dans plusieurs secteurs, celle-ci avait organisé des briefings pour tenter de faire croire que, dans le cadre de son plan, les travailleurs ne perdraient pas d'argent.

Le 18 au matin, 150 grévistes se sont retrouvés au Montage, rejoints par 100 travailleurs d'autres secteurs. Après une manifestation dans les ateliers, une assemblée générale a approuvé l'idée de se retrouver nombreux la prochaine fois.

Dans les équipes d'après-midi et du soir, 220 travailleurs ont débrayé, dont 130 pour la seule équipe de nuit. La dernière réaction comparable remonte à 2004. Pour de nombreux travailleurs, c'était le premier débrayage.

## Saint-Ouen

Le débrayage a été suivi par près d'un quart des 400 ouvriers. Alors que l'appel était prévu pour 8 heures, le débrayage a commencé dès la prise de poste. À 6 h 30 en Logistique, dix caristes et moniteurs sur quatorze sont allés chercher les copains dans l'atelier des grosses presses et à la Maintenance des Outils.

60 travailleurs se sont retrouvés à la cafétéria centrale à 8 heures. Pour beaucoup, c'était le premier débrayage de leur vie. À 9 h 30, ils sont partis en manifestation dans les ateliers. Les slogans fusaient : « Les mutations forcées, on n'en veut pas ; le blocage des salaires, on n'en veut pas ; les samedis gratuits, on n'en veut pas ! » Puis la manifestation est passée dans les bureaux. C'était une première et l'accueil a été bon.

Ici, la menace la plus précise

est celle des mutations forcées sous peine de licenciement. En effet, chacun constate une baisse de la charge de l'usine, au Ferrage surtout, mais aussi dans les ateliers d'emboutissage. Si PSA peut muter de force des travailleurs ou les licencier s'ils refusent, il n'y aurait même plus besoin de plan social pour vider l'usine.

## Rennes-la-Janais

À l'usine de Rennes, à l'accord de compétitivité s'ajoute le plan de licenciements de 1 400 travailleurs, soit un quart de l'effectif. Ce plan de licenciements, qui se déroule en deux phases (départs volontaires jusqu'à la fin de l'année et licenciements « contraints » début 2014), a déjà vidé l'usine de quelque 600 travailleurs. Ce sont pour la moitié des anciens de plus de 57 ans, qui partent dans le cadre du plan senior. Les autres, les plus jeunes, qui ne supportent plus les cadences infernales, partent avec un CDD quelque part ou une formation. Mais beaucoup pensent qu'on a atteint la limite du volontariat et redoutent d'être désignés et licenciés début 2014.

Malgré cette situation et malgré le travail de sape du SIA, de FO et de la CFDT, qui militaient contre le débrayage, 120 ouvriers ont débrayé le mercredi 18 septembre et circulé en cortège dans l'atelier du montage.

Les travailleurs les plus combattifs étaient satisfaits. Ils ont pour objectif de se retrouver début octobre, après une semaine et demie de chômage, pour aller discuter et tenter de convaincre que tous ont les mêmes intérêts : non aux licenciements et non aux baisses de salaire !

Articles des correspondants LO

## • Loi Florange

# À l'image de la politique de Hollande

« Quand une firme ne veut plus d'une unité de production, mais ne veut pas la céder, nous lui en ferons obligation, pour qu'un repreneur puisse reprendre l'activité », avait déclaré Hollande sur le toit d'une camionnette à la porte d'ArcelorMittal à Florange le 24 février 2012. C'était peu de temps avant son élection à la présidence de la République.

La « loi Florange », issue de cette promesse, est actuellement en débat au Parlement, où elle sera votée le 1<sup>er</sup> octobre. Bien avant sa présentation, elle a été vidée de son contenu. Plus question d'obligation de céder un site, le projet de loi prévoit juste l'obligation de rechercher un repreneur. La belle affaire !

Le juge pourra ensuite condamner éventuellement l'entreprise, si celle-ci refuse le repreneur sans raison « légitime », ce qui sera sujet à interprétation, c'est-à-dire à de longues plaidoiries juridiques. Et si condamnations il y a, elles seront fort modestes, fixées pour l'instant à un montant maximal de vingt fois le smic par emploi supprimé, soit 28 600 euros, au profit « des territoires et des filières concernés ». En clair, l'argent

de ces éventuelles condamnations reviendra au patronat, soit directement, soit par le biais des aides multiples versées par les collectivités locales, et aucunement aux travailleurs victimes de licenciement.

Le vide de toute cette politique a été démontré à Florange quand les hauts-fourneaux ont été définitivement éteints par Mittal, après une comédie de reprise orchestrée par Montebourg, dans le rôle de bonimenteur public.

La montagne a donc accouché d'une souris et ce n'est pas pour surprendre, tant il est évident que Hollande et son gouvernement ne feraient rien qui puisse contraindre, ne serait-ce qu'un tout petit peu, le patronat. Et l'on a donc assisté à un remake de la politique de



Sarkozy quand, le 4 février 2008, celui-ci affirmait que l'État investirait, avec Mittal ou avec un repreneur, pour que l'usine de Gandrange reste ouverte. Depuis, l'aciérie a fermé, tout comme Florange un peu plus tard.

Les seules garanties que les sidérurgistes aient jamais obtenues l'ont été quand ils ont fait

peur au patronat et au gouvernement. Après les émeutes de Longwy et Denain en 1979, ils obtinrent des dispenses d'activité à 50 ans et des conditions moins mauvaises de départ. Certes, ils ne sont pas parvenus à sauver les emplois. Pour cela, pour imposer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous les

sites, il faudra des luttes bien plus générales.

Mais mieux vaut compter sur cette perspective que sur des politiciens bourgeois, même de gauche, qui soutiennent les travailleurs comme la corde soutient le pendu.

Étienne HOURDIN

## • Cartonnerie Allard Compiègne

# Non à la dégradation des conditions de travail et des salaires

**Le nouveau patron, qui a racheté l'ensemble de la cartonnerie Allard au début de l'année, a réuni les 120 travailleurs de l'usine de Compiègne pour leur annoncer une aggravation des conditions de travail.**

L'entreprise, qui compte 440 salariés répartis sur quatre sites en France, a été rachetée en janvier par le patron de la cartonnerie du Valois, une entreprise plus petite. Aussitôt après avoir prétendu qu'il ne toucherait pas à l'emploi ni aux salaires, le nouveau patron a annoncé des attaques contre les travailleurs.

Cela a commencé en avril dernier par l'annonce de son intention de remettre en cause les 35 heures. Jusqu'à présent, les ouvriers travaillaient 39 heures, avec des jours de RTT le vendredi une fois toutes les trois semaines environ, et étaient payés sur la base de 39 heures. Le nouveau patron a annoncé, pêle-mêle, la suppression des jours de RTT sans compensation, l'annualisation du temps de travail avec des

semaines pouvant varier de 28 à 48 heures, des heures supplémentaires payées et d'autres non payées. Il a prétendu ne pas toucher au taux horaire, pour revenir sur cette promesse quelques semaines plus tard.

N'obtenant pas l'accord des syndicats, il a présenté un autre « projet de réorganisation du travail » : retour aux 3x8 dans certains secteurs (au lieu des 2x8), suppression de postes, jours RTT soumis à l'accord des chefs, donc du sien, bref, une autre mouture d'une même aggravation des conditions de travail.

Tentant d'avoir le soutien des ouvriers, il a organisé un vote à bulletin secret sur cette réorganisation, en précisant d'emblée aux ouvriers réunis qu'il « retirerait ses billes » de l'usine de Compiègne si le non l'emportait.

Malgré les menaces, environ un quart des travailleurs ont voté contre ces attaques et une dizaine ont profité de la journée du 10 septembre pour exprimer leur opposition et leur mécontentement en cessant le travail.

Correspondant LO

## Montebourg n'a pas de quoi faire le malin

Toujours aussi fanfaron, Montebourg vient d'affirmer dans *Le Monde Magazine*, à propos de Florange : « Mittal, je lui en ai mis une ; depuis, il fait moins le malin. »

Mittal ne fait peut-être pas le malin mais obtient ce

qu'il veut : en l'occurrence, il a réussi à fermer les hauts-fourneaux de Florange... avec la complicité du cinéma de Montebourg et de son repreneur bidon.

Montebourg savait dès le départ que le gouvernement

ne s'opposerait pas aux volontés de la famille Mittal – pas plus qu'il ne s'est opposé à celles de la famille Peugeot. Son rôle consiste donc à enfumer le public pendant que le patronat massacre les emplois.

## • Toulouse AZF

# Douze ans après, le combat contre Total continue

**Il y a douze ans l'usine AZF explosait à Toulouse. On se rappelle les dommages irréparables causés : 32 morts, des milliers de blessés et des dizaines de milliers de sinistrés. On se rappelle aussi les multiples manœuvres du groupe Total pour échapper à ses responsabilités : les campagnes de presse destinées à fabriquer l'opinion, que ce soit pour désigner comme terroriste un intérimaire mort dans la catastrophe, ou pour présenter l'usine AZF comme un modèle de sécurité.**

Il y a un an, la cour d'appel a fini par rendre son jugement. Elle a affirmé que c'est le dépôt accidentel du contenu d'une benne de déchets vingt minutes avant la catastrophe qui en est la cause. Et elle a ajouté : « En agissant de la sorte, il y a eu faute caractérisée et grave de l'industriel. Le groupe Grande Paroisse et le directeur ont laissé se créer les conditions qui ont permis la réalisation du dommage. Ils sont pénalement responsables. »

C'est précisément ce que le groupe Total ne peut accepter. Ne voulant admettre que ses méthodes d'exploitation

soient révélées au grand jour, il fait donner une armée d'avocats et d'experts pour contester le jugement AZF. Ainsi il a déposé une question prioritaire de constitutionnalité, puis un pourvoi en cassation, et il fera sans aucun doute un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme si toutes ses démarches sont déboutées.

Le 21 septembre, date anniversaire de l'explosion, la mairie de Toulouse cette année encore a proposé aux victimes de se recueillir avec les représentants du groupe Total pour une grande réconciliation... et

la presse unanime s'est étonnée que cette réconciliation attendue n'ait pas pu avoir lieu.

Comme tous les ans, l'Association des sinistrés du 21 septembre a appelé à un rassemblement au rond-point du même nom, non pour se recueillir, mais pour rappeler que, le groupe Total continuant à se battre, cela impose de continuer à résister au rouleau compresseur de la puissance capitaliste. Lors de la prise de parole, il a été rappelé que, même minoritaire, le combat des sinistrés et des salariés contre Total a pesé sur les événements, et que pour l'instant la justice leur a donné raison.

Le groupe Total ne doit pas faire sa loi. En tout cas, il y aura toujours des sinistrés et des salariés pour protester et essayer de l'en empêcher.

Correspondant LO

### • Hôtel Park Hyatt – Paris

## « La lutte de classe, c'est ici »

Mardi 24 septembre, les employés, femmes de chambre, valets de chambre, plongeurs ou bagagistes de l'hôtel cinq étoiles Park Hyatt Paris-Vendôme, en grève depuis le vendredi 20 septembre, ont manifesté à une centaine rue de la Paix à Paris, devant ce palace où le séjour peut atteindre la somme de 16 000 euros pour une seule nuit, soit l'équivalent de plus d'une année de salaire d'une femme de chambre !

Les grévistes réclament la mise en place d'un treizième mois, l'arrêt de la sous-traitance avec l'embauche des salariés directement par l'hôtel, le paiement de toutes les heures supplémentaires et le respect de la durée maximale de la journée de travail, le passage à temps complet des temps partiels, et de meilleures conditions de travail.

La majorité des grévistes sont employés par une entreprise de sous-traitance, la Française de services. La direction de l'hôtel Hyatt s'est empressée de déclarer que ce conflit ne la concernait pas. Ce conflit ne concernerait que le seul prestataire, comme si le donneur d'ordres n'était pas le groupe

Hyatt ! Comme le criaient les manifestantes mardi : « Française, il faut payer. Hyatt complice ! » Avec un résultat financier de 8,9 millions d'euros en 2012 (l'excédent brut d'exploitation), la direction de l'hôtel a effectivement de quoi payer.

Mais, dans l'hôtellerie de luxe comme ailleurs, les patrons veulent gagner le plus possible sur le dos des salariés. Les salaires dépassent à peine le smic. Les conditions de travail sont très dures. Beaucoup ont des contrats à temps partiel, de cinq heures ou un peu plus, ce qui est insuffisant pour faire tout le travail demandé. Alors ce sont les pressions pour allonger la journée de travail. Aux trop nombreuses chambres

qu'il faut nettoyer s'ajoutent souvent le ménage du couloir ou des pièces transformées en salle de réunion. Un employé aux cuisines qui commençait à 15 heures s'est vu contraint de rester jusqu'à minuit, et a dû payer le taxi pour rentrer chez lui. Ceux qui refusent de rester après leurs heures de travail sont constamment menacés de sanction. Ces heures supplémentaires ne sont pas payées. Un travailleur a calculé que ce sont 7 000 euros qui lui sont ainsi dus. Ce sont aussi leurs droits de se syndiquer, de se réunir, que les travailleurs doivent constamment défendre sous la menace d'avertissements, qui tombent sous n'importe quel prétexte.

Comme l'écrivaient et le scandaient les manifestantes le 24 septembre, bien déterminées à obtenir satisfaction sur toutes leurs revendications : « La lutte de classe, c'est ici », et « L'esclavage c'est fini ! ».

Aline RETESSE



### • Sephora – Champs-Élysées

## Pas de crème de nuit

La cour d'appel de Paris vient d'ordonner la fermeture du magasin Sephora des Champs-Élysées après 21 heures. La direction de l'enseigne de distribution de parfums et cosmétiques, en maintenant les horaires d'ouverture actuels jusqu'à minuit en semaine et jusqu'à une heure du matin le week-end, encourra une amende de 80 000 euros par employé et par jour.

Le groupe de luxe LVMH, dont fait partie Sephora, prétexte le volontariat des employés désireux de travailler la nuit. Il est allé jusqu'à produire à l'appui de sa demande de dérogation une pétition, rédigée par la direction et présentée

aux employés par les chefs de rayon, situation plutôt délicate pour les vendeuses et vendeurs qui souhaitaient refuser de signer. Mais lorsque les salaires de base sont au niveau du smic et les horaires partiels, comment oser parler de

volontariat, alors que chacun cherche un moyen d'augmenter un peu une paye clairement insuffisante ?

Le groupe de Bernard Arnault argue de la demande de la clientèle parisienne et des touristes noctambules, et de son chiffre d'affaires, réalisé en grande partie la nuit. Il croyait pouvoir s'appuyer sur l'autorisation obtenue en décembre 2012 auprès du tribunal de grande instance pour imposer aux quelque 177 employés des

### • Heuliez (Deux-Sèvres)

## Des travailleurs passés par pertes et profits

Heuliez, une entreprise de carrosserie automobile implantée dans le nord des Deux-Sèvres, comptait encore 1 500 travailleurs en 2008 (les effectifs étaient même montés jusqu'à 3 000, en 2005). Aujourd'hui, après avoir été dépecée par des capitalistes en recherche d'argent public et de profits immédiats, une de ses entités est en phase de liquidation.

Lorsque la famille Queveau, l'ancien propriétaire (une des fortunes de la région), décida de passer la main en 2009, l'entreprise fut vendue pour... 30 000 euros au « sauveur » d'alors, le cabinet de conseils BKC (Bernard Krief Consultant), spécialisé dans le rachat d'entreprises en difficulté, à la tête duquel officiait le financier Louis Petiet. Le conseil régional, présidé par Ségolène Royal, et le gouvernement de droite de l'époque, injectèrent alors, respectivement, cinq et dix millions d'euros dans l'affaire. Petiet, quant à lui, n'apporta jamais les financements promis, mais revendit l'affaire – avec profit – en 2010.

L'entreprise fut alors coupée en deux : Mia Electric (fabricant de petits véhicules électriques) qui, après des difficultés et un nouveau changement de propriétaire en juin 2013, compte aujourd'hui 210 travailleurs, et Heuliez SA orientée vers le secteur de la carrosserie, que possédait jusqu'alors la holding BGI. Avant de déposer le bilan au printemps dernier, cette dernière avait vendu une partie de l'activité à une filiale d'Eurocopter.

C'est le sort de cette dernière entreprise, et de ses 290 salariés, qui sera discuté au tribunal de commerce de Niort, le 30 septembre, avec en perspective une liquidation pure et simple. La région, qui avait transformé une avance remboursable de 2,4 millions d'euros à BGI, en injection de capital en mars 2013,

parle maintenant de monter une société d'économie mixte (SEM) afin, dit-elle, de conserver l'outil de travail... jusqu'à d'hypothétiques nouvelles commandes.

Le groupe capitaliste espagnol Cosmos, qui semble intéressé pour reprendre ce qu'il reste de l'entreprise, cherche surtout à faire monter les enchères pour s'assurer un maximum de financements publics. Quant aux travailleurs, seuls une quinzaine garderaient leur emploi, et ce n'est pas les 10 000 euros de prime supralégale de licenciement (que n'a d'ailleurs toujours pas accordée BGI) qui permettra de dégager un avenir bien incertain pour les 275 autres qui seront licenciés.

Pour les travailleurs d'Heuliez, cette longue descente aux enfers dure depuis des années. Si les subventions publiques, toujours votées à l'unanimité des conseillers régionaux de droite comme de gauche, n'ont pas empêché les centaines de suppressions d'emplois, elles n'ont pas été perdues pour tout le monde. Les rapaces qui jouaient au repreneur ont été grassement payés alors même qu'ils sacrifiaient les emplois. Évoquant Heuliez, Arnaud Montebourg a parlé lundi 23 septembre d'une entreprise qui n'avait « pas d'avenir ». Ces propos ont dû rester en travers de la gorge des travailleurs qui perdent leur emploi du fait de la rapacité patronale, à laquelle Montebourg et les siens ne trouvent rien à redire.

Correspondant LO

horaires nocturnes, en majorant royalement le salaire horaire habituel de 20 ou 30 %. Mais le tribunal a jugé qu'en l'occurrence la nécessité d'assurer « la continuité de l'activité ou des services d'utilité sociale », qui aurait justifié le recours aux horaires de nuit, n'apparaissait pas évidente : il n'y avait ni coulée d'acier ni vies humaines en jeu...

Ce qui est en jeu, ce sont uniquement les profits du groupe. Ils sont énormes :

3,42 milliards d'euros en 2012. Ils sont en hausse : 12 % de plus par rapport à 2011. Et ils sont en grande partie dus aux résultats en hausse de la division « distribution sélective », autrement dit la chaîne Sephora.

La décision d'y interdire la vente au-delà de 21 heures, chose bien normale, ne causera sans doute même pas une ride aux bénéficiaires du groupe de luxe.

Viviane LAFONT

## • Inde

# La condition féminine, problème social et non sécuritaire

Le 16 décembre 2012, une étudiante kinésithérapeute de 23 ans avait été torturée et violée à Delhi, avant de succomber à ses blessures. Après huit mois de procès, un tribunal vient de prononcer la peine de mort contre quatre hommes accusés de ce crime. Un cinquième, en fait le principal accusé, s'était pendu en prison, en mars, dans des conditions restées obscures.

Bien que les quatre accusés aient toujours clamé leur innocence et que les éléments censés prouver leur culpabilité se soient révélés douteux, ce verdict aurait été accueilli par des scènes de réjouissance. Comme si la pendaison de ces quatre hommes pouvait constituer une « réparation » pour la victime et ses proches ! Comme l'a dit l'une des rares critiques ayant osé en Inde se prononcer publiquement contre cette décision, la militante des droits de l'homme Tata Rao, cette sentence est tout au plus une « vengeance... qui ne fera rien pour mettre un terme à la violence subie par les femmes » et, faut-il ajouter, une vengeance tout aussi barbare que la violence qu'elle est censée combattre.

Mais surtout, même si la peine capitale n'est pratiquement jamais appliquée en Inde (il y a eu en tout deux exécutions depuis 1995), cette sentence a un caractère avant tout social et politique, pour ne pas dire politicien.

En décembre dernier, des dizaines de milliers de jeunes, essentiellement étudiants ou de milieux aisés, étaient descendus dans la rue pour manifester leur indignation face à ce meurtre odieux dont la victime était l'une des leurs. Mais, derrière cette indignation légitime, il y avait des forces dont les objectifs l'étaient moins. On était à moins d'un an des



Manifestation à Delhi après le viol de décembre 2012.

élections pour l'assemblée régionale de Delhi, scrutin test qui doit avoir lieu en novembre avant les élections nationales de 2014, et les deux principaux rivaux dans ces élections, le Parti du Congrès au pouvoir et le BJP (parti de l'extrême droite hindouiste) se livraient à une surenchère sécuritaire sur la peine de mort, afin de se rallier les voix de cette jeunesse.

Cette surenchère est d'autant plus odieuse qu'elle est pratiquée par deux partis qui, ayant été l'un comme l'autre au pouvoir, portent une lourde responsabilité dans le véritable servage social imposé aux femmes indiennes, servage qui tend à légitimer la violence qu'elles subissent, qu'elle prenne la forme de viol, d'enlèvement ou d'assassinat pur et simple.

Les dernières statistiques officielles, celles de 2011, font état de 24 200 viols, dont la grande majorité sont le fait de propriétaires terriens membres des castes dites supérieures qui considèrent qu'ils ont un droit de cuissage sur les femmes

et les filles de leurs ouvriers agricoles et métayers, le plus souvent appartenant aux castes dites inférieures des dalits ou intouchables. Or, si les deux grands partis ont fait du bruit autour du viol du 16 décembre, sur les 19 viols dont avaient été victimes des femmes dalits au cours du seul mois d'octobre 2012 au Haryana, l'État qui entoure Delhi et dans lequel le Parti du Congrès est au pouvoir.

Qui plus est, au cours de la même année 2011, 8 600 jeunes mariées ont été assassinées parce que leur famille n'avait pas rempli les conditions de leur contrat de mariage, reste de pratiques anciennes, en principe interdites, qui réduisent les femmes au rôle de marchandise dans les relations interfamiliales.

Et encore, ces chiffres ne donnent-ils qu'une image déformée de la réalité. Parmi les viols recensés, seuls 17 % donnent lieu à une inculpation et moins de 10 % à une condamnation. Selon les organisations féministes indiennes,

90 % des viols ne seraient pas comptabilisés, soit parce que les victimes n'osent pas porter plainte, soit parce que la police refuse d'enregistrer leurs plaintes pour ne pas déplaire aux coupables.

Ces viols et ces meurtres, comme bien d'autres formes de violences dont les femmes sont victimes en Inde, ont en commun d'être des sous-produits d'une pauvreté endémique dans une société de classes dont les inégalités criantes s'appuient sur des pratiques et des préjugés barbares hérités d'un passé ancien, et dont la survivance est alimentée par les classes possédantes. Dans un tel ordre social, la vie des femmes pauvres, ne vaut pas cher. Et cet ordre social, après le colonialisme britannique, ce sont les grands partis indiens qui en ont été les garants depuis l'indépendance, ceux-là mêmes qui, hypocritement, jouent aux défenseurs de la condition féminine en brandissant la peine capitale.

François ROULEAU

## • Bangladesh

# Les ouvriers du textile manifestent

Lundi 23 septembre, près de 200 000 travailleurs des usines textiles de Dacca ont manifesté devant le siège de l'Association des fabricants du textile.

Depuis plusieurs jours, les manifestations et les affrontements avec la police se succèdent. De nombreux patrons ont préféré fermer préventivement leurs usines, en particulier à Gazipur ou à

Savar, banlieues de Dacca, qui concentrent plusieurs milliers d'ateliers.

Les ouvriers réclament des hausses de salaires : 100 dollars par mois au minimum, et non les 38 dollars que le patronat local a lâchés cet été après les mouvements de colère qui avaient suivi l'effondrement du Rana Plaza, cette tour bondée d'ateliers, causant la mort d'au moins 1 130 personnes.

L'augmentation des prix a dévoré en quelques semaines les augmentations de salaire arrachées. Les conditions de travail restent épouvantables : des bâtiments branlants et surpeuplés, ne respectant aucune des règles élémentaires de sécurité, aux issues de secours cadenassées et où il faut travailler dix heures par jour, six jours sur sept, au milieu des produits chimiques, sur

des machines dangereuses.

Jusqu'à présent, le patronat du textile refuse de satisfaire les revendications des travailleurs et n'est prêt à accorder que 20 % d'augmentation. Mais il n'est pas dit qu'il ne sera pas contraint de reculer une nouvelle fois devant le courage et la mobilisation, dans les usines et dans la rue, des travailleurs du textile.

Gilles BOTI

## • Fukushima

# Populations irradiées, profits sauvegardés

De nouvelles révélations sont apparues au sujet de la catastrophe de Fukushima. On le sait, le désastre initial a été provoqué par le gigantesque tsunami qui a succédé au séisme. Sauf que le mur de protection de la centrale n'était pas assez élevé : 5,70 mètres seulement alors que la vague a atteint 14 mètres. Pourtant, dans le passé, il y avait déjà eu des vagues aussi élevées voire plus. Si le mur n'était pas suffisamment haut c'était donc pour de sordides raisons d'économies.

Mais par la suite est survenu un nouveau manquement aussi grave. En mai et juin 2011, deux mois environ après la catastrophe, il devenait évident que d'énormes quantités d'eau pénétraient par le sous-sol dans la centrale endommagée, eau qui ressortait ensuite chargée de radioactivité. Pour l'empêcher, il aurait fallu construire une enceinte souterraine étanche. Il y en aurait eu pour un milliard de dollars, somme énorme mais indispensable. Seulement Tepco, le propriétaire de la centrale, a refusé, au motif que, « si nous incluons maintenant ce coût de construction à nos comptes, le marché considérera que nous sommes menacés par la faillite ». Deux anciens membres de l'administration japonaise viennent de révéler tout cela.

Non seulement Tepco n'a rien fait, mais l'entreprise a obtenu du gouvernement de l'époque qu'il dissimule la situation, Tepco s'engageant à la régler plus tard... ce qu'il n'a jamais fait. Ainsi, en deux ans et demi, 330 000 tonnes d'eau radioactive ont pollué l'océan. Tepco a ainsi ajouté un second désastre à la catastrophe initiale.

Le cas de Tepco peut paraître ahurissant. Mais pas tant que cela : bien des capitalistes sur la terre seraient prêts à sacrifier le monde entier pour sauver leur fortune.

André VICTOR